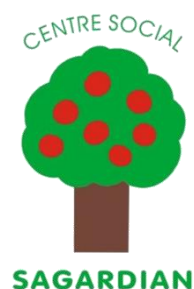


CONTRAT DE PROJET 2025 - 2028



**CENTRE SOCIAL SAGARDIAN
SAINT-JEAN-DE-LUZ**



SOMMAIRE

LES CADRES DE RÉFÉRENCE DU PROJET CENTRE SOCIAL	4
LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU PROJET	9
EVALUATION DU PROJET CENTRE SOCIAL 2020/2024	15
LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ	16
LE FONCTIONNEMENT DU PROJET CENTRE SOCIAL	26
L'ORGANISATION DU PROJET 2025-2028.....	30
LE PROJET SAGARDIAN 2025 – 2028	42

LES CADRES DE RÉFÉRENCE DU PROJET CENTRE SOCIAL

A. Les valeurs fondatrices qui guident notre action

L'action du centre social prend appui sur des valeurs qui sont formalisées dans la charte fédérale des centres sociaux :

- La dignité humaine : reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.
- La solidarité : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux.
- La démocratie : opter pour la démocratie, pour les centres sociaux, c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

La circulaire de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) N°2012-13 relative à l'animation de la vie sociale mentionne également :

- La laïcité, la neutralité et la mixité,
- La participation et le partenariat.

B. Les missions du centre social

1) Au regard de la CNAF

La circulaire CNAF contribue à réaffirmer les finalités et missions des centres sociaux.

Les finalités poursuivies par les structures de l'animation de la vie sociale.

Chaque type de structure de l'Animation de Vie Sociale (AVS/Centres sociaux), quelles que soient son importance ou les particularités de son territoire d'implantation, poursuit trois finalités de façon concomitante :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté.

Les missions générales d'un centre social :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Par ailleurs, des missions complémentaires sont identifiées :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, propres à assurer information, orientation, et expression des besoins.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et leur proposer un accompagnement adapté.
- Développer des actions d'intervention sociale, adaptées aux besoins de la population et du territoire, qui peuvent prendre une dimension d'accompagnement sociale et expérimentale.
- Développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et bénévoles.
- Organiser la concertation et la coordination avec les acteurs locaux impliqués dans les problématiques sociales locales.

2) Au regard du Conseil Départemental 64

L'objectif général visé par le Conseil départemental, au travers de l'Animation globale du projet centre social est de :

- Rompre l'isolement des habitants
- De prévenir et réduire les exclusions
- De renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs
- Permettre aux habitants d'être acteurs et d'assumer un rôle au sein d'un collectif ou sur le territoire

Dans le cadre de sa mission d'animation globale, le centre social s'engage, à mettre en œuvre ses missions dans un objectif de prévention sur son territoire de compétence.

Pour cela, il s'engage

- Prendre en compte les besoins des habitants et à développer des actions en lien avec ces besoins et avec les politiques institutionnelles et à veiller à l'adéquation besoins/actions
- Faire vivre son projet social, guide de son action
- Faire du mode participatif le mode de fonctionnement du centre social : Démarche « d'aller vers » les habitants et les usagers et dimension collective

- Exercer ses missions avec une équipe de professionnels qualifiés
- Associer les habitants et les bénévoles à la vie de la structure
- Travailler en partenariat tant au sein du réseau des Centres sociaux que sur son territoire d'intervention
- Développer la coordination avec les services du Département et notamment avec les SDSEI (Services Départementaux de la Solidarité et de l'Insertion) et à participer aux dispositifs transversaux.

3) Au regard de notre Projet Associatif

Finalité du projet associatif SAGARDIAN :

Œuvrer à l'accueil et l'épanouissement sur le territoire de Saint Jean de Luz, des individus, des enfants et des familles en favorisant les liens entre les personnes en suscitant leur implication dans la vie de l'association et dans la construction de projets au service de l'évolution du territoire de Saint Jean de Luz.

Objectifs

- Accompagner les personnes dans la mise en œuvre de réponses adaptées à leurs besoins et à leurs envies, en lien avec l'ensemble des acteurs et structures du territoire
- Dynamiser la vie locale à travers des actions de proximité permettant de créer et consolider des liens entre les habitants et entre les acteurs locaux
- Susciter le passage dans l'association comme « ressourçant » dans le parcours de la personne
- L'engagement et la participation des habitants dans des projets collectifs répondant à leurs besoins et leurs envies, dans un souci d'ouverture et de partage
- Être à l'écoute des réalités des habitants (ici et maintenant) avec une attention particulière en direction des personnes en situation de vulnérabilité
- A travers des espaces et des projets spécifiques, accompagner les enfants et adolescents du territoire à devenir des adultes citoyens.

4) Au regard du réseau national des centres sociaux



Source : Maison du Centre Social, Fédération nationale des centres sociaux

LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU PROJET

RAPPEL DE LA DÉMARCHE

Le travail de réécriture du Projet Centre Social a été initié par l'équipe lors du premier semestre 2023 pour s'achever fin 2024.

Les travaux ont été menés par un groupe « projet » composé des référents de chacun des secteurs d'activité du centre social.

Un Comité de Pilotage composé des principaux partenaires du projet (CAF, Conseil départemental 64, Ville de Saint Jean de Luz) a pu valider chacune des étapes du processus d'écriture.

Ces travaux ont été menés par l'équipe de salariés de l'association au rythme d'un temps de travail collectif d'une journée par mois assorti de multiples temps préparatoires en amont de ces rassemblements.

La démarche de travail s'est structurée de la sorte :

A. Une phase d'évaluation et de diagnostic partagé

- Groupe Projet :
 - Juin à décembre 2023 : Evaluation du projet 2020-2024

- COPIL :
 - Janvier 2024 : Validation de l'évaluation et de la démarche de réécriture

- Groupe projet :
 - Janvier
 - Définition des données froides nécessaires pour le diagnostic
 - Définition des sources de données froides
 - Répartition des collecteurs au sein de l'équipe
 - Février
 - Analyse des données froides collectées concernant le territoire et le centre social
 - Extraction des informations significatives
 - Organisation des rencontres individuelles de diagnostic avec les partenaires (qui ? modalités de l'animation ?) - Partenaires institutionnels, Partenaires associatifs, Habitants, Adhérents, Bénévoles
 - Mars
 - Analyse des synthèses des rencontres individuelles et analyse
 - Organisation des rencontres collectives de diagnostic partagé

- Groupe partenarial :
 - Avril 2024 : Diagnostic partagés
- Groupe projet
 - Avril
 - Présentation des synthèses et analyse des rencontres collectives
 - Définition des axes à retenir pour le prochain projet

B. Une phase de projection

- Groupe projet :
 - Mai
 - Définition de la structure du projet : axes, objectifs généraux,
 - Juin
 - Définition de la structure du projet : axes, objectifs généraux, Objectifs intermédiaires
 - Echanges sur les résultats significatifs des fiches action
- COFIL :
 - Juillet 2024 : Présentation et validation de la structure du projet Centre social
- Groupe projet
 - Septembre : Définition des objectifs opérationnels
 - Octobre : Finalisation des fiches actions du projet
- Conseil d'administration :
 - Novembre 2024 : validation du projet Centre social SAGARDIAN 2025-2029
- COFIL :
 - Décembre 2024 : présentation et validation du projet 2025-2029

C. Envoi du contrat de projet à la CAF pour demande d'agrément Centre social :

- Janvier 2024

À la suite du COFIL du 9 juillet, les travaux de déclinaison des objectifs opérationnels et Fiches action seront réalisés avant le 15 octobre afin qu'ils soient présentés pour validation au Conseil d'Administration début novembre 2024.

Un Comité de Pilotage sera réuni début décembre afin de présenter le projet pour les 4 années à venir afin que la demande d'agrément auprès de la CNAF puisse être adressée par le Conseil d'Administration en janvier 2025.

RETOUR SUR LE PROJET 2020/2024

L'évaluation du Projet Centre Social 2020-2024 nous permis de mesurer le fruit du travail réalisé.

L'analyse de ce travail nous invite à affirmer ce que nous sommes et ce qu'il nous faut défendre :

- La vie associative comme support de démocratie locale et d'engagements citoyens
- La plus-value d'un projet centre social pour son territoire
- La richesse d'un espace animant la mixité sociale et les collaborations citoyennes
- Un projet de développement social local agissant sur les vulnérabilités

La vie associative comme support de démocratie locale et d'engagements citoyens

L'engagement citoyen est un des piliers d'un projet centre social.

Par conséquent l'exercice de la démocratie participative qu'est la gouvernance associative est essentielle pour la survie et l'indépendance de notre Projet Centre Social.

Le contrat de projet 2020-2024 nous a permis de démontrer notre capacité à impliquer les habitants / bénévoles, dans le dialogue avec les partenaires et l'action sur leur territoire.

- 43 bénévoles dont 32 bénévoles d'activités pour 278 bénéficiaires directs
- Gestion et négociation budgétaire avec les partenaires
- Gouvernance de l'association et gestion du projet (animation, économie, juridique...)
- Capacité à expérimenter des projets par le centre social puis de les accompagner en projets associatifs indépendants

Il nous faudra poursuivre ce travail et nous souhaitons le renforcer sur plusieurs points :

- Accompagner, valoriser, former les bénévoles.
Pour cela il sera important de mieux connaître les bénévoles et se doter de temps professionnels disponibles à cela. Cette démarche permet non seulement d'optimiser les compétences et l'engagement des bénévoles, mais également de promouvoir une dynamique positive au sein de l'organisation, renforçant ainsi l'impact de nos actions.
Il n'y a pas de développement du bénévolat sans accompagnement professionnel (animation globale).
Le bénévolat ne doit pas se résumer à une ressource humaine gratuite d'animation d'activités. Il doit être avant tout, une dynamique de territoire qu'il faut accompagner (animation globale).
- Intégrer la jeunesse dans la gouvernance du projet centre social en créant des instances participatives dédiées, en sensibilisant et en accompagnant.
- Renforcer les collaborations avec les associations locales impliquées dans l'animation de la vie sociale du territoire.

- Elaborer un plan de formation interne sur la gouvernance associative et d'un centre social pour les bénévoles ainsi que pour chaque salarié de notre association.

Promouvoir et illustrer la valeur ajoutée du projet du centre social pour le territoire.

Que cela soit sur le plan national ou local le concept « centre social » est fragilisé. Dans les choix d'aides budgétaires aux centres sociaux, la sous-traitance d'activité ou de service est de plus en plus préférée à l'accompagnement de l'animation globale.

Le Projet Centre Social constitue le socle de notre projet associatif et les résultats de son action depuis plus de 30 ans motivant l'intérêt de préserver cette façon d'agir, nous souhaitons :

- Poursuivre et renforcer :
 - L'implication du secteur accueil dans l'animation du projet centre social
 - L'amplitude d'ouverture du centre social tout en se dotant des moyens nécessaires à l'animation de notre charte d'accueil
- Valoriser et communiquer la façon d'agir centre social
- Animer et valoriser d'avantage la plus-value des secteurs et formation professionnelles des salariés qu'offre un centre social pour animer la vie sociale (animation globale)
- Ajuster notre action par rapport au territoire de vie des habitants en développant le « aller vers » vers certains quartiers et vers les communes limitrophes.

Animer la mixité sociale et les collaborations citoyennes

La force du Projet Centre Social réside dans sa pluralité de secteurs d'intervention.

Cette pluralité permet l'interaction entre des professionnels de formations différentes et des projets accompagnés par de partenaires différents. Cette plus-value permet d'accueillir et d'accompagner la personne dans sa globalité. C'est ainsi qu'ont été créés différents services ou actions comme le PRAPS, Le GEM, EVC, par exemple...

Le centre social est un espace qui, étant donné sa nature, anime la mixité sociale. Néanmoins, le paysage partenarial et ses contraintes peut nous amener à sectoriser nos actions. Le risque est de perdre la plus-value de l'animation globale.

Nous souhaitons que le projet centre social 2025-2029 :

- Favorise, priorise les réponses par le travail inter secteur
- Poursuit le développement du secteur adulte qui s'est fortement développé sous l'angle du partage de savoirs faire, et d'actions favorisant la mixité sociale. Pour cela il nous faudra analyser l'articulation entre le secteur Accueil et le secteur Adultes.
- Favorise la mixité intergénérationnelle en ouvrant une place aux jeunes dans la gouvernance du projet.

Un projet de développement social local agissant sur les sources de vulnérabilité

La notion de développement du pouvoir d'agir des habitants est essentielle dans notre mission.

Pour cela nous devons être accessibles et disponibles afin d'écouter, accompagner et soutenir les personnes en situation de vulnérabilité.

Notre politique d'accueil inconditionnel, notre pluralité de secteur doivent être mobilisés au service des personnes en situation de vulnérabilité.

EVALUATION DU PROJET CENTRE SOCIAL 2020/2024

Document en annexe

LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

LE TERRITOIRE DU PROJET

Le territoire d'intervention prioritaire de l'association est celui de la commune de **Saint Jean de Luz**.

Toutefois, les actions du Centre social ont un rayonnement coïncidant au territoire de vie des familles.

Situation géographique, environnement économique du centre social

Le Centre Social SAGARDIAN se situe dans la ville de Saint Jean de Luz, ville qui fait partie de l'agglomération dite littorale et frontalière du Pays Basque qui s'étend de Tarnos à Hendaye avec un puissant pôle urbain le B.A.B. (Biarritz – Anglet – Bayonne). Cette zone est caractérisée par des activités frontalières, industrielles, touristiques et de passage. C'est un carrefour de communication sur l'axe majeur Nord-Sud entre Bordeaux et Bilbao. Saint Jean de Luz, comme les autres villes du littoral du Pays Basque, a une intense fréquentation touristique (Population qui augmente d'environ 70 % en haute saison).

Le territoire

En 2019, la municipalité de Saint Jean de Luz a réalisé un diagnostic des besoins sociaux du territoire auquel nous avons participé.

Pour réaliser le diagnostic de territoire, nous nous sommes appuyés sur ce document ainsi que sur les données chiffrées fournies par la CAF, la MSD ainsi que l'Office des HLM 64.

L'analyse de ces informations a fait partie des supports d'entretiens réalisés avec les partenaires.

Synthèse des données froides (source : Insee)

- ▶ **La population** : Vieillesse de la population et augmentation des 60 ans et plus.

Selon le dernier recensement de 2021, la population de Saint Jean de Luz compte 14 601 habitants.

De 2010 à 2021, la population de Saint Jean de Luz a augmenté de 12.58 %.

La densité moyenne d'habitant au Km² est de 766.5 hbts en 2021 (741.9 habitants au KM² en 2015, + 3.32 %)

Au regard des statistiques INSEE 2021, nous pouvons constater que cette évolution de population s'appuie davantage sur l'augmentation de la tranche d'âge des 60 et +.

Tout comme la tranche d'âge des 15-29 ans, les populations âgées de 30 à 44 ans diminuent et certainement par conséquent celle des 0-14 ans aussi.

Ajoutant à ces données le constat que le taux de natalité baisse de 0.8 % de 2010 à 2021.

Nous pouvons considérer que la population de Saint Jean de Luz vieillie.

C'est la tranche d'âge 60-74 ans qui augmente le plus passant de 20.5 % en 2015 à 22.8 % de la population en 2021.

Cette tranche d'âge fait partie, avec celle des 75 ans et +, des seules tranches d'âge en augmentation sur le territoire de Saint Jean de Luz.

► **L'évolution des structures familiales :**

Saint Jean de Luz compte en 2021, 8002 ménages (INSEE)

- 48 % de personnes vivant seules
- 26.2 % de couple vivant sans enfant
- 24.08 % de familles avec au moins 1 enfant, dont :
 - 870 familles monoparentales soit 43.48 % des familles avec enfants
 - 191 familles nombreuses (plus de 3 enfants) soit 4.6 % des familles avec enfants

Bien que ces situations ne soient pas forcément subies par les personnes et sources de vulnérabilité, nous pouvons, néanmoins, porter une attention particulière sur les questions d'isolement, de vieillissement et de monoparentalité.

La taille moyenne d'une famille avec enfant de moins de 25 ans est d'1 à 2 enfants.

- 56.26 % sont composées d'1 enfant
- 32.36 % sont composées de 2 enfants
- 9.42 % sont composées de 3 enfants
- 1.97 % sont composées de 4 enfants et plus

75.36 % des mono parents sont des femmes.

11 % des familles avec enfants mineurs seraient des familles « recomposées ».

► **Indicateurs socio-économiques**

☞ Catégories socioprofessionnelles des 8002 ménages de Saint Jean de Luz :

44.4 % des ménages ont pour référent principal une personne retraitée.

- Employé : 15.6 %
- Profession intermédiaire : 11%
- Ouvrier : 8.4 %
- Artisan et commerçant : 6.5 %
- Cadre : 8.1 %
- Autres sans activité : 5.7 %
- Agriculteur : 0.2 %

☞ Type d'activité de la population de Saint Jean de Luz

La population active de Saint Jean de Luz est de 73.6 % (2015 : 72.7 %)

Le pourcentage des actifs ayant un emploi augmente (63.4% % de la population active), et le pourcentage de chômeurs baisse passant de 11.2 % en 2015 à 10.2 % en 2021.

La part des inactifs diminue évoluant de 27.3 % à 26.4%.

Dans cette catégorie, la part des étudiants (8.9%) et autres inactifs (9 %) reste stable entre 2015 et 2021.

C'est la part de retraités et préretraités qui diminue passant de 9.2 % à 7.7 %.

☞ L'emploi :

Le taux de chômage a diminué de 1.6 % passant de 15.4 % à 13.8 % entre 2015 et 2021.

Le nombre d'emploi dans la zone a augmenté passant de 7828 en 2015 à 8516 en 2021.

L'indicateur de concentration d'emploi dans la zone augmente également (*le nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone*). Il passe de 157.3 en 2015 à 167.2 en 2021.

Les Luziens sont amenés à travailler davantage dans la commune.

En effet, en 2015, 52.5 % des emplois de Luziens se situaient sur la commune pour 53.1 % en 2016.

La part des emplois non-salariés stagne (19%). Le statut de salarié reste tout de même le principal type d'emploi puisqu'il représente 81 %.

☞ Le logement :

Le nombre de logements augmente entre 2015 et 2021. 14 661 logements.

79.1 % de ces logements sont des appartements ou logements collectifs.

La proportion de résidences principales n'est que de 54.3 % des logements recensés.

- Résidences principales : 54.3%
- Résidences secondaires : 42.8 %
- Logements vacants 2.9 %

Les résidences principales comptent en moyenne 5.1 pièces pour les maisons et 3.1 pièces pour les appartements.

Sur les 7 956 logements en résidence principale, les occupants sont pour :

- 49.9 % : Propriétaires
- 47.7 % : Locataires dont 22.4 % en HLM
- 2.6 % : Hébergés en logement gratuit.

► La pauvreté et la vulnérabilité économique des populations

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du revenu médian national, soit un niveau de vie inférieur à 1216 € par mois et par unité de consommation (Calcul d'unités de ménage : Le premier adulte compte 1 unité, les autres personnes de plus de 14 ans comptent 0.5 UC, les enfants de moins de 14 ans comptent 0.3 UC).

Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unité de consommation) :

- Une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 216 € par mois
- Un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 825 € par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage
- Une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 581 € par mois
- Un couple avec deux enfants à charge est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 554 € par mois.

12.8 % de la population Luzienne vit sous le seuil de pauvreté selon sa typologie de structure familiale.

20 % des ménages locataires sont sous le seuil de pauvreté et 6 % de la population propriétaire. De manière générale, les ménages le plus touchés par la pauvreté parmi les locataires sont plutôt les familles avec enfants. Ceux le plus en difficulté chez les propriétaires sont souvent les personnes âgées.

Le niveau de vie médian à Saint Jean de Luz est de 2261 € par mois. C'est-à-dire que 50 % des ménages vivent avec moins 2261 € par mois et 50 % avec plus.

LE CENTRE SOCIAL SAGARDIAN POUR LES PARTENAIRES...

Les rencontres avec les partenaires et usagers du centre social ont permis de dégager les affirmations suivantes :

Le centre social reflète une capacité :

- ✓ Ecoute des habitants
- ✓ Réactivité, accueil, relais
- ✓ Expérimentation d'actions, projets innovants

L'attente envers le centre social serait :

- ✓ La disponibilité avec les habitants sur les questions de leur quotidien
- ✓ La proximité (dans les quartiers, associations caritatives...)
- ✓ Être force de propositions et d'expérimentations sur des actions collectives (ex : Précarité alimentaire, et économique, relation de voisinage...)
- ✓ Demande d'information au quotidien à afficher à distribuer, à utiliser par les services

Les zones d'amélioration se porteraient plutôt sur :

- ✓ Difficulté d'accès (pas assez de signalétique et absence de transport en commun pour se rendre à SAGARDIAN)
- ✓ Communication sur ce que fait ou peut faire le centre social. (Pour les services comme pour les habitants)

DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU TERRITOIRE

Au cours des entretiens individuels et collectifs, 6 thématiques sont apparues comme prioritaires pour les partenaires :

- A. La Famille
- B. Les vulnérabilités
- C. Le logement
- D. La mobilité
- E. La jeunesse
- F. Le vivre ensemble

Ces thématiques ont été débattues avec les partenaires et nous ont amenées aux réflexions suivantes.

A. Familles / Parentalité

- ✓ Une difficulté de plus en plus présente à répondre aux besoins de bases. Une gestion des urgences qui ne laisse que peu de place à la prévention
- ✓ Parents de plus en plus en difficulté pour poser un cadre éducatif dans une multitude d'approches éducatives
- ✓ Problématique éducative rencontrée pour des enfants de plus en plus jeunes (gestion des écrans, comportement...)
- ✓ Une scolarisation des enfants de plus en plus tôt. (Plus un mode de garde économique qu'une volonté éducative). On repère un impact significatif sur le rythme de l'enfant (à 2 ans et demi-école + périscolaire)

Le groupe de partenaires insiste sur l'importance de ne pas stigmatiser le public en difficulté dans des actions trop ciblées sur une difficulté précise. La mixité sociale animée par le projet centre social et son volet « Animation globale » permet cela.

Il est important de mettre en valeur et communiquer sur les réussites.

Réflexions retenues par le groupe Projet :

- ***Les projets de nos structures d'accueil doivent-ils s'adresser en priorité aux enfants avec une attention sur leur rythme de vie et confort affectif ou aux parents avec une attention sur leur organisation familiale ?***
- ***Comment soutenir des Parents de plus en plus en difficulté pour poser un cadre éducatif ?***

B. Les vulnérabilités

- ✓ Une incapacité croissante d'anticipation pour les familles en difficulté (notion d'urgence dans une société qui va de plus en plus vite)
- ✓ Perte pour les acteurs de la capacité à travailler sur la prévention car mobilisés dans la gestion de l'urgence

6 thématiques principalement exprimées :

a. La Précarité

- Augmentation de la précarité économique (élargissement des publics : Isolés, travailleurs pauvres, augmentation des dossiers de surendettement, augmentation des charges, non maîtrise des évolutions tarifaires des charges ...)
- Précarité alimentaire (pouvoir d'achat très impacté, la qualité de l'alimentation tout comme la santé sont les variables d'ajustement)
- Difficulté à mobiliser les publics en situation de précarité sur des actions préventives

- b. L'isolement (vieillesse, familles sans lien local, couples séparés)
- c. Baisse de capacité de l'aide alimentaire en produits frais, (légumes et fruits)
- d. La fracture numérique et la démultiplication des tâches administratives, absence d'interlocuteurs accessibles (délais, complexité, connaissance des droits,)
- e. Santé mentale fragilisée avec pertes des repères sociétaux, chez les jeunes en particulier.
- f. Augmentation des violences intra familiales

Augmentation des Informations Préoccupantes de manière générale.

Amélioration du repérage, des détections des situations de violences, avec une meilleure orientation vers les lieux d'écoute. La vigilance du voisinage s'est développée, avec une plus grande capacité des différents partenaires à signaler des situations inquiétantes.

C. Le logement :

- ✓ Difficulté à se loger sur le territoire, à y rester, à se projeter ...
- ✓ Difficultés de logement pour les familles avec enfants, pour les jeunes, pour les saisonniers. Ce qui engendre un « turn-over » significatif des familles habitants le territoire
- ✓ Cette difficulté impacte les employeurs (comme SAGARDIAN) dans la gestion des ressources humaines

Réflexions retenues par le groupe projet :

- *Devons-nous suivre et/ou développer « l'aller vers » les habitants « repoussés » sur les territoires dont les logements sont accessibles pour eux ?*
- *Devons-nous faciliter la mobilité des familles vers nos actions à SAGARDIAN ?*

D. La mobilité

- ✓ Transports en commun mal connus par les habitants
- ✓ Transports en commun pas accessibles dans tous les quartiers (ruralité)
- ✓ Les coûts de transport qui empêchent (carburant, temps nécessaire...)

Réflexions retenues par le groupe projet :

Mobilité spatiale et fluidité sociale : Il nous faut différencier l'offre de moyens de transport sur un territoire et la capacité de l'individu qui habite ce territoire à faire face à l'imprévue, à interagir, à accéder...

3 niveaux de capacité :

- **Accessibilité à l'offre de mobilité (physique et virtuelle). Les conditions auxquelles il est possible d'utiliser l'offre au sens large**
- **Compétences, savoir-faire et équipements requis pour se saisir ...(matériel, formation, capacité d'organisation...)**
- **La capacité à construire une stratégie personnelle au regard des supports disponibles.**

E. La jeunesse

- ✓ Augmentation des diagnostics des troubles de santé mentale
- ✓ Augmentation des diagnostics des troubles de l'apprentissage
- ✓ Confrontation de plus en plus jeune à des offres, des choix, des engagements, des décisions
- ✓ Harcèlement scolaire et cyber
- ✓ Période durant laquelle les jeunes peuvent être en difficulté de communication avec leurs parents

Réflexions retenues par le groupe projet :

- **Quelle place dans le projet Centre social pour les jeunes et comment les impliquer ?**
- **Quels relais « référent adulte » à disposition pour les jeunes ?**
- **Quel accompagnement à l'analyse critique de l'information ?**

F. Le Vivre ensemble :

- ✓ Difficulté de cohabitation entre les personnes âgées et les familles avec enfants

Le groupe précise toutefois que la problématique de la cohabitation n'est pas uniquement le fait de personnes âgées, car les plaintes pour nuisances sonores en mairie, autour des écoles des crèches notamment, proviennent de tout type de personnes.

Les fêtes de quartiers pourraient permettre de réhabituer les gens au bruit, au fait de partager un espace de vie, de travailler la tolérance vis-à-vis des jeunes.

La question du seuil de tolérance au bruit se pose, les gens ne supportent plus la moindre nuisance.

Les parents sont vite montrés du doigt, dès qu'un enfant est un peu bruyant. Cela ajoute une pression supplémentaire pour les parents, qui font déjà face à de nombreuses injonctions, et doivent affronter le jugement des autres

On remarque également une défiance qui se développe vis-à-vis des jeunes. Les personnes ne vont plus oser dire à un jeune que son comportement est problématique par peur de se faire agresser.

Le facteur « peur » impacte les gens qui n'osent pas intervenir, ce qui a pour conséquence que les parents sont renvoyés à leur responsabilité individuelle.

Le centre social peut permettre de mélanger différents publics et aider les jeunes à déconstruire les préjugés sur différents sujets, en passant par le jeu notamment.

Réflexions retenues par le groupe projet :

- ***Question de la cohabitation intergénérationnelle ou de l'architecture des logements collectifs ?***
- ***L'absence d'animation de vie de quartier engendre des difficultés de cohabitation...***
- ***Le vivre ensemble questionne la capacité de chacun au respect de l'autre, au non-jugement... à la connaissance de l'autre...combattre les préjugés***

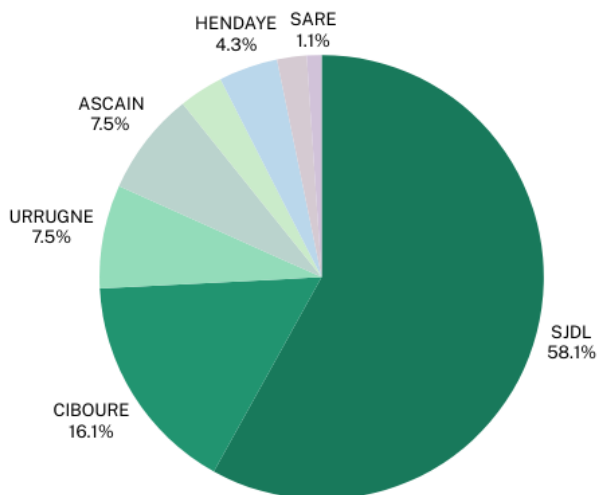
LE FONCTIONNEMENT DU PROJET CENTRE SOCIAL

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'association SAGARDIAN compte 774 familles adhérentes en 2023 ce qui représente en augmentation de 14.5 % par rapport à 2020 (début du précédent contrat).

14 associations adhèrent en 2023 et se réunissent pour collaborer au sein d'une commission toutes les 6 semaines.

774 FAMILLES ADHÉRENTES EN 2023 : LEURS ORIGINES GÉOGRAPHIQUES



Le centre social accueille 9 permanences sociales tout au long de la semaine (CAF, CARSAT, CPAM administratif et service social, CIDFF, AGIR, Service Emploi Sud Pays basque, SIFA/ADAPEI, Cap Emploi...).

LES MOYENS DU PROJET

► **Les ressources humaines**

Les salariés :

L'association a créé en 2023, 136 emplois pour 44.85 postes Equivalent Temps Plein.

Budgétairement, la masse salariale représente en 2023, 1 822 654.00 €

La part des charges dédiées à la masse salariale reste stable à 83 %.

Les salariés sont à 84.5 % des femmes.

66 % des emplois sont des CDI pour 34 % de CDD.

La répartition des contrats en 2023 était :

- 66 % CDI
- 12 % CDD

- 16 % CAE (Contrat aidé de retour à l'emploi)
- 6 % CEE (Contrat saisonnier d'animation de centre de loisirs)

Vous trouverez **en annexe l'organigramme** de l'association.

Les bénévoles :

En 2023, le projet est animé par 43 bénévoles (soit 30 % d'augmentation 2020) en plus de l'ensemble des habitants se rendant disponibles pour aider ponctuellement à la mise en place d'événements ou d'actions.

L'investissement de ces 43 bénévoles se concrétise de différentes façons :

- Animation d'une activité permanente. 8 ateliers permanents sont animés totalement par des bénévoles (ex : Couture, Atelier FLE, Tricot, Informatique, CLAS, Espagnol, Foot Loisirs...)
- Participation aux commissions (Employeurs, évaluation, Bénévoles, Accueil...)
- Participation au Conseil d'administration et Bureau
- Participation à des temps de formation

► Le budget

Le budget de l'association SAGARDIAN est de 1 822 654,00 € pour l'année 2023.

La masse salariale représente 83 % de ces charges.

43 % des ressources de l'association proviennent de son activité (participations des usagers + prestations de service).

Les subventions représentent 53 % des ressources de l'association.

Ces deux indicateurs permettent de constater le développement de l'activité auprès des publics (augmentation des participations des familles et des prestations de services CAF)

L'ensemble des ressources de l'association se répartit ainsi :

- 34 % CAF
- 32 % Commune de Saint Jean de Luz
- 16 % Participation des usagers et autofinancement
- 6 % Conseil départemental 64
- 5 % Etat
- 6 % autres

► Les moyens matériels

Les bâtiments : L'association dispose en location :

- ✓ La Villa SAGARDIAN (Mairie de Saint Jean de Luz)
- ✓ Les bâtiments Crèche du haut et Crèche du bas (Mairie de Saint Jean de Luz)
- ✓ 2 salles de quartier, Urdazuri et Ichaca (Office HLM 64)

- ✓ Le Pôle Petite Enfance de Saint Jean de Luz pour les ALSH Maternel, le LAEP et les ateliers Parents enfants (Mairie de Saint Jean de Luz)
- ✓ Les locaux de l'Ikastola pour l'accueil des ALSH Primaire et Collège durant l'été (Mairie de Saint Jean de Luz)

Les véhicules :

L'association possède :

- ✓ 2 véhicules de 9 places
- ✓ Une voiture
- ✓ 4 vélos électriques

L'ORGANISATION DU PROJET 2025-2028

LE PROJET CENTRE SOCIAL DANS LE PROJET ASSOCIATIF SAGARDIAN

Le contrat de projet représente un outil majeur du projet associatif SAGARDIAN.

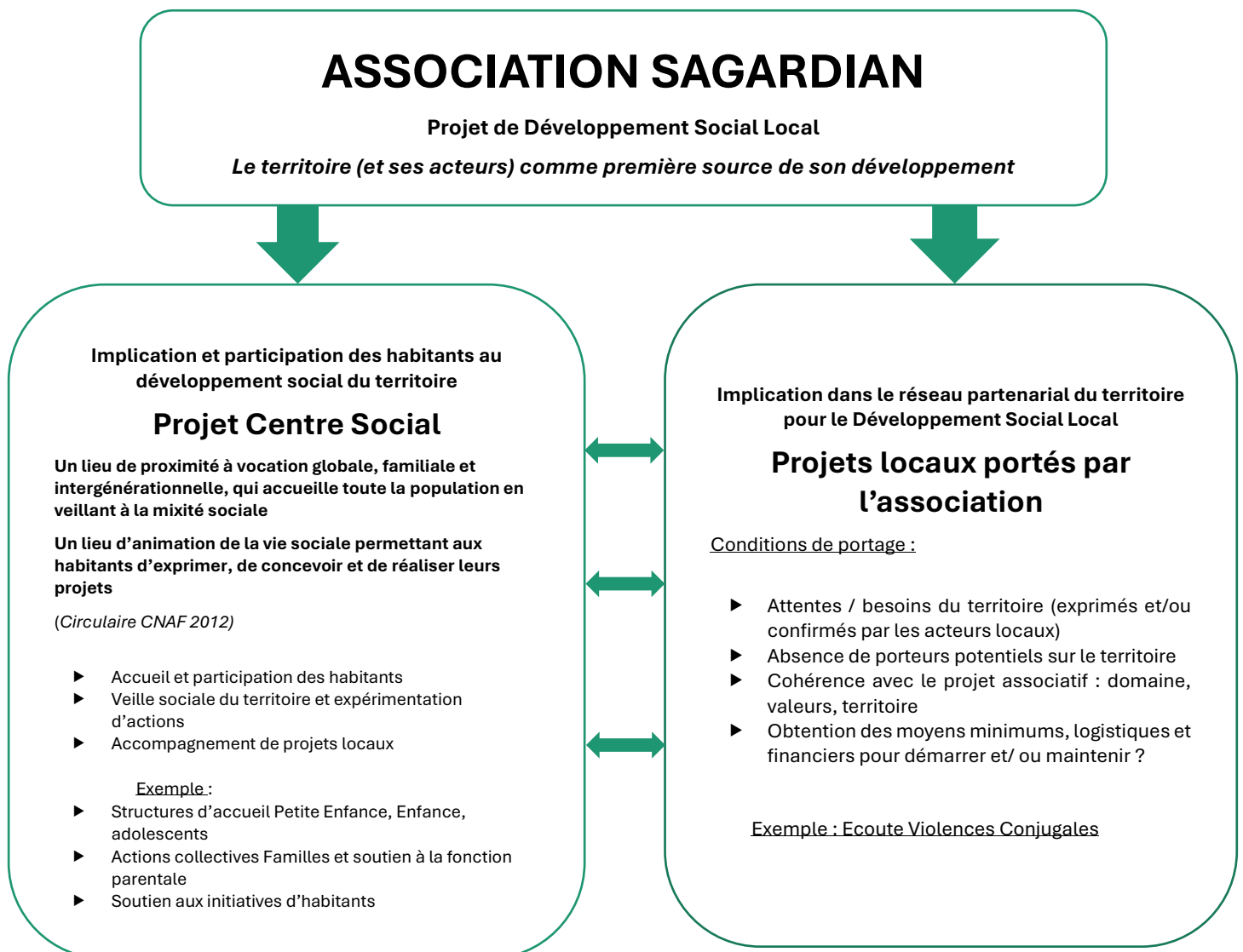
Ce projet associatif s'inscrit dans une démarche de Développement Social Local.

Pour cela l'association SAGARDIAN a défini deux axes de projet :

- Implication et participation des habitants au développement social du territoire
- Implication dans le réseau partenarial du territoire pour le Développement Social Local.

Le contrat de projet Centre social couvre le premier axe et par ses expérimentations, il peut nourrir le second.

Cette démarche doit permettre une meilleure évaluation de l'impact de la démarche du projet Centre social sur son territoire et d'identifier plus précisément les moyens nécessaires aux deux dimensions du projet associatif (Projet centre social et projets locaux portés par l'association).



L'ORGANISATION DU PROJET CENTRE SOCIAL

Le projet Centre social s'appuie sur 8 pôles d'activité coordonnés par le directeur de l'association.

Chaque pôle est animé par un référent, diplômé.

Un administrateur référent du Conseil d'administration est nommé pour chacun des pôles afin d'en assurer le suivi et l'évaluation.

Directeur de l'association et du centre social SAGARDIAN : Stéphane INGOUF

- Garant du projet associatif
- Garant de la réalisation du projet centre social
- Garant de l'animation de la vie associative
- Responsable des ressources humaines
- Responsable de la gestion financière de l'association

1. Pôle Administratif, financier et logistique : Responsable DARAMY Catherine
(Responsable Administratif et Financier)

- Suivi administratif de l'association
- Secrétariat et administration de l'association
- Comptabilité et suivi de gestion financière et RH de l'association
- Entretien technique et hygiène des bâtiments et matériels

2. Pôle Communication : Responsable NICOLAS Ludivine

- ▶ Veille, conception et évaluation de l'image de marque, visibilité et lisibilité de l'association et son projet
 - Promotion du projet
 - Promotion des activités
 - Création d'outils d'accès aux actions

3. Pôle Accueil : Responsable Nicolas Ludivine

- ▶ Animer la fonction Accueil du projet Centre social
 - Mise en place des conditions d'écoute et d'accompagnement des habitants dans la conduite de leurs projets individuels ou collectifs
 - Mise en place des espaces et actions de rencontre avec les habitants
 - Mise en place d'actions permettant l'accès aux droits des personnes
 - Analyse des expressions des habitants et projection avec les pôles d'activité, d'actions y répondant

4. **Pôle Adultes** : Responsable ETCHEBERRY Mirentxu

- ▶ Animer la fonction de veille sociale du territoire d'intervention du Centre social
 - Connaître les acteurs locaux et créer du lien
 - Organiser la concertation avec les professionnels et acteurs locaux du territoire
 - Comprendre et accompagner les situations de vulnérabilité sur le territoire en s'appuyant sur les pôles d'activité du Centre social et les projets portés par l'association

- ▶ Accompagner les initiatives d'habitants
 - Accompagner la structuration de collectifs d'habitants au service de l'animation de la vie sociale
 - Soutenir les solidarités de voisinage
 - Structurer une aide directe aux initiatives d'habitants
 - Valoriser, rendre lisible les initiatives et collaborations locales

- ▶ Faciliter l'action du bénévole dans l'association

5. **Pôle Familles et Soutien à la fonction parentale** : Responsable ETCHEBERRY Mirentxu

- ▶ Coordination des actions de Soutien à la fonction parentale
 - Mise en place d'actions d'information des familles sur les services du Centre social et du territoire
 - Mise en place d'actions permettant l'accès aux droits des personnes
 - Mise en place d'actions permettant le répit parental
 - Mise en place d'actions facilitant les relations parents-enfants et les projets en familles
 - Mise en place d'actions permettant de renseigner, de répondre aux interrogations des parents
- ▶ Mise en place d'action facilitant l'accès et la pratique d'activités culturelles ou sportives pour les familles
- ▶ Développer et/ou adapter des actions en direction des publics vivant une situation de vulnérabilité (Isolement, santé, précarité économique)
- ▶ Soutenir les solidarités de voisinage
- ▶ Animer le partenariat avec les acteurs locaux concernés par l'action auprès des familles et de la fonction parentale
- ▶ Initier des actions en direction des personnes âgées et sur la question du vieillissement

6. **Pôle Service Multi accueil** : Responsable DELAGE Véronique

- ▶ Gestion des services Multi Accueil Petite enfance de l'association

Et dans ce cadre :

- Développer des offres d'accueil d'enfants adaptées aux réalités des parents (Horaires, tarifs, contenus)
- Faciliter l'accès et la pratique d'activités culturelles ou sportives de la Petite Enfance
- Développer et/ou adapter des actions en direction des publics vivant une situation de vulnérabilité
- Créer du lien avec les acteurs locaux
- Participer aux actions de soutien à la fonction parentale

7. **Pôle Enfance** : Responsable GILTAIRE Emmanuelle

- ▶ Gestion des ALSH maternel, primaire

Et dans ce cadre :

- ▶ Développer des offres d'accueil d'enfants, adaptées aux réalités des parents (Horaires, tarifs, contenus)
- ▶ Faciliter l'accès et la pratique d'activités culturelles ou sportives pour ce public
- ▶ Développer et/ou adapter des actions en direction des publics vivant une situation de vulnérabilité
- ▶ Créer du lien avec les acteurs locaux
- ▶ Participer aux actions de soutien à la fonction parentale.

8. **Pôle Jeunesse** : responsable TINTIGNAC Vanessa

- ▶ Gestion des accueils libres jeunes et jeunes majeurs et de la mission Prévention Jeunesse
- ▶ Gestion des ALSH Ados
- ▶ Gestion des actions d'Aide à la Scolarité
- ▶ Proposer un accueil adapté pour les jeunes de 11 à 17 ans.
- ▶ Soutenir les jeunes à partir d'actions collectives dans la poursuite de leur autonomie.
- ▶ Favoriser l'exercice de la citoyenneté.
- ▶ Initier des projets « passerelle » en interne ados & primaire.
- ▶ Animer le partenariat avec les acteurs locaux
- ▶ Participer aux actions de soutien à la fonction parentale.

9. Pôle EVC : Responsable Johanna LARROQUE

- ▶ Accompagnement individuel et collectifs de victimes de violences conjugales
- ▶ Participation à la veille partenariale de territoire sur le sujet
- ▶ Mise en place d'actions de sensibilisation sur les violences sexistes et question de genre dans les établissements scolaires
- ▶ Formation sur ces sujets des équipes éducatives du centre social

LES INSTANCES DU PROJET

a) Les instances politiques du projet

Animées par le Directeur et la Présidente

- L'Assemblée Générale
- Le Conseil d'Administration
- Le Bureau
- Commissions
 - ▶ Commission suivie du Projet centre social
 - ▶ Commission suivie des projets portés par l'association
 - ▶ Commission Employeur
 - ▶ Commission Finance
 - ▶ Commission Fonction Accueil et Communication
 - ▶ Commission des associations adhérentes
 - ▶ Commission des bénévoles
- Le Comité de pilotage du Projet centre social

b) Les instances techniques du projet

Missions du référent au regard du projet :				
<ul style="list-style-type: none"> • Alimenter le projet associatif sur la thématique • Apporter aux administrateurs les éléments leur permettant de garantir la pertinence du projet associatif • Impulser des actions répondant aux enjeux du projet associatif dans le secteur –Accompagner les acteurs 				
Thème	Instances	Périodicité	Avec qui ?	Pour faire quoi ?
Veille sociale	Réunion partenaires (*)	2 mois	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires locaux concernés par le public du secteur • Directeur de l'association • Administrateur référent du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Recueillir et analyser les évolutions locales concernant le public • Initier des groupes de travail pour mettre en place des actions et les évaluer • Informer de l'action du centre social
Coordination de la Production	Réunion de secteur	1/mois	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemble des animateurs d'action du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en cohérence des acteurs • Evaluation et analyse des retours de terrain
	Rencontre individuelle avec animateur d'action (Si accompagnement nécessaire)	2/mois	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de l'action • L'administrateur référent du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la mise en œuvre des actions dans le cadre du projet • Evaluation et accompagnement de l'adaptation de l'action
Evaluation et développement	Commission de suivi administrateur (*)	2 mois	<ul style="list-style-type: none"> • Administrateurs engagés sur ce secteur • Directeur de l'association 	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte de l'avancée du secteur • Animer l'évaluation
	Rencontre direction	2/mois	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'association 	<ul style="list-style-type: none"> • Régulation sur l'ensemble de la mission
	Rencontre groupe projet	1/mois	<ul style="list-style-type: none"> • Les référents de secteur • Directeur de l'Association 	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des avancées des secteurs

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION DU PROJET

Qu'est-ce que l'évaluation pour nous ?

L'évaluation est une démarche qui vise à donner de la valeur, prendre du recul, émettre un constat sur une situation, et prendre des décisions, au regard des objectifs de départ et des finalités de l'action.

Evaluer, c'est mesurer le chemin parcouru pour progresser, réajuster, mettre en cohérence. L'évaluation est un outil au service de la démarche de progrès qui s'inscrit dans le souci de l'amélioration continue de nos actions. C'est aussi un outil de clarification et de valorisation auprès des partenaires.

L'évaluation du projet se fera sur 4 axes :

- A. L'impact des actions sur le quotidien des habitants et au regard des cadres de référence du projet
- B. L'impact social du projet sur le territoire (voir tableau)
- C. La santé économique du projet
- D. La dimension humaine du projet (salariés et bénévoles)

A. L'impact des actions sur le quotidien des habitants et au regard des cadres de référence du projet

Au regard de cadres de référence

Nos cadres de référence sont :

- Le projet associatif SAGARDIAN
- La circulaire CNAF,
- La convention Animation globale signée avec le Conseil départemental 64
- La convention d'objectif signée avec la ville de Saint Jean de Luz.

Comme présenté dans ce document, c'est au travers de ces cadres qu'a été écrit le futur projet et sera donc évalué.

Nous vérifierons tout au long de notre projet si notre action est en conformité avec nos cadres de référence.

L'élaboration des actions et leur évaluation par les fiches « action »

La structuration des fiches actions, ci-après, a été pensée pour qu'elles soient un outil d'évaluation.

C'est à partir de ce document que sera réalisée l'évaluation du projet.

B. L'impact social du projet sur le territoire

L'impact social du projet sera évalué sous 4 dimensions au regard des parties prenantes impliquées et impactées (voir tableau ci-dessous)

Au regard du territoire :

- Ancrage territorial – Périmètre d'intervention: surface de la zone d'intervention, fréquence et type d'interpellation, diversité des acteurs, origine géographique du public...
- Nombre de personnes « touchées » par nos actions: nombre et type d'acteurs impliqués, nombres de participants (directs et indirects) ...
- Facilitateur de service de proximité: Nombre de services proposés, impulsés, accompagnés, type de sollicitations, participation à l'évaluation des services de proximité, éléments de veille sociale produits, satisfaction du public ...

Impact politique :

- Participation citoyenne, dynamique participative: Nombre d'actions animant une question d'intérêt générale, évolution des comportements vis-à-vis de ces questions, nombre et typologie des acteurs impliqués dans les enjeux du Centre social, nombre de collectifs créés, nombre de bénévoles, et typologie et évolution ...
- Participation aux politiques publiques: Nombre d'actions portées dans le cadre de politiques publiques, satisfaction des partenaires, nombre de bénéficiaires, impact des évaluations sur les politiques publiques locales ...

Dimension sociale :

- Lien social -Insertion sociale: Nombre de partenaires en lien, effet sur le travail mené par le partenaire (levier d'action, d'accompagnement,), action inscrite dans des parcours d'accompagnement de la personne, nombre d'actions permettant le lien social, nombre de publics touchés, typologie, satisfaction du public et des partenaires, ...
- Egalité d'accès: nombre et diversité d'actions facilitant l'accès aux droits, le service est-il un outil pour les partenaires locaux ?

Impact économique :

- Impact sur l'emploi : Nombre d'emplois créés, lieu d'habitation et de consommation des salariés, montant des salaires distribués, nombre de stages accueillis, nombre de contrats de retour à l'emploi et/de formation créés, parcours professionnels réalisés
- Création d'activités : Nombre d'activités créées sur le territoire, dépenses réalisées sur le secteur économique local, ...
- Coûts épargnés à la collectivité : Nombre et typologie de délégations, prestations...

La santé économique du projet

Cet axe sera piloté par le Responsable Administratif et Financier et la Commission Finance.

Il s'agira de définir des indicateurs d'analyse financière, d'évaluation et prospective pour les administrateurs. (Evolution du résultat d'exploitation, Capacité d'Auto-financement...)

- ▶ Etablir en quelques points, un diagnostic sur la santé économique et financière de l'association
- ▶ Repérer les zones de fragilité et d'opportunités financières du projet
- ▶ Etablir un plan d'actions correctif et /ou de développement.

La dimension humaine du projet (salariés et bénévoles)

La dimension humaine du projet sera évaluée :

Pour les salariés :

- Bilan des plans annuels de formation
- Taux d'absentéisme, nombre d'accident de travail
- Evaluation individuelle annuelle
- Typologie des contrats de travail
- Ancienneté moyenne des salariés dans la structure

Pour les bénévoles :

- Nombre et typologie de bénévoles
- Nombre de nouveaux bénévoles
- Ancienneté moyenne du bénévolat
- Durée moyenne de bénévolat dans l'année
- Nombre de bénéficiaires du bénévolat
- Expression des bénévoles
- Plan de formation des bénévoles

Une évaluation tout au long du projet

a) Un regard croisé

- ☞ Un administrateur est nommé pour chacun des Pôles d'activité du projet.
Le binôme référent / administrateur fait le point trimestriellement sur l'évolution du pôle au regard du projet.
- ☞ S'entourer d'un groupe d'experts pour évaluer notre action.
L'évaluation du projet est faite de manière continue sous la forme de la formation/action auprès des salariés et administrateurs. Une thématique par an.

b) Des procédures

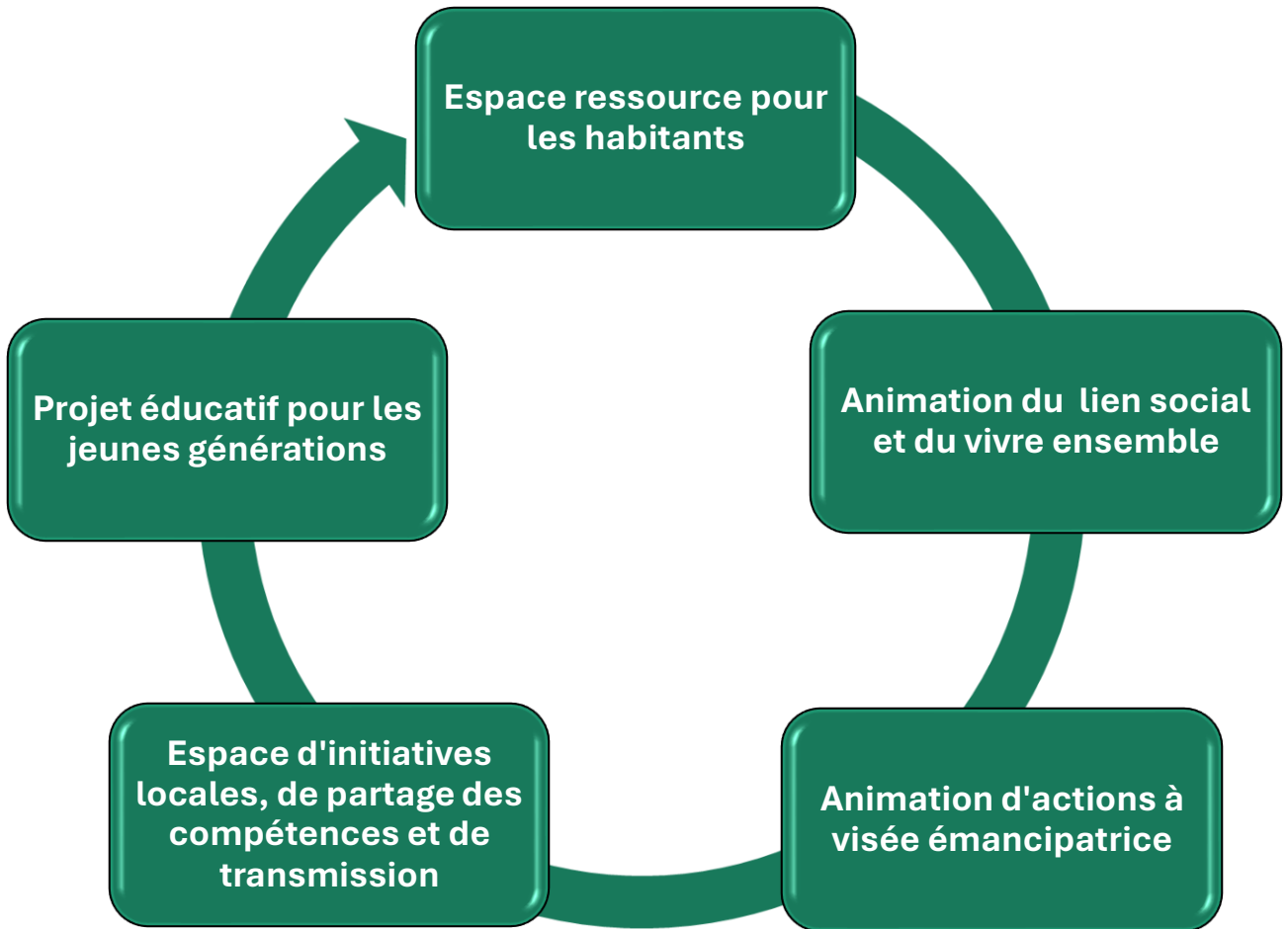
L'ensemble des actions de l'évaluation doit nous permettre d'ajuster les actions pour l'année suivante et d'élaborer le plan de formation de l'année suivante

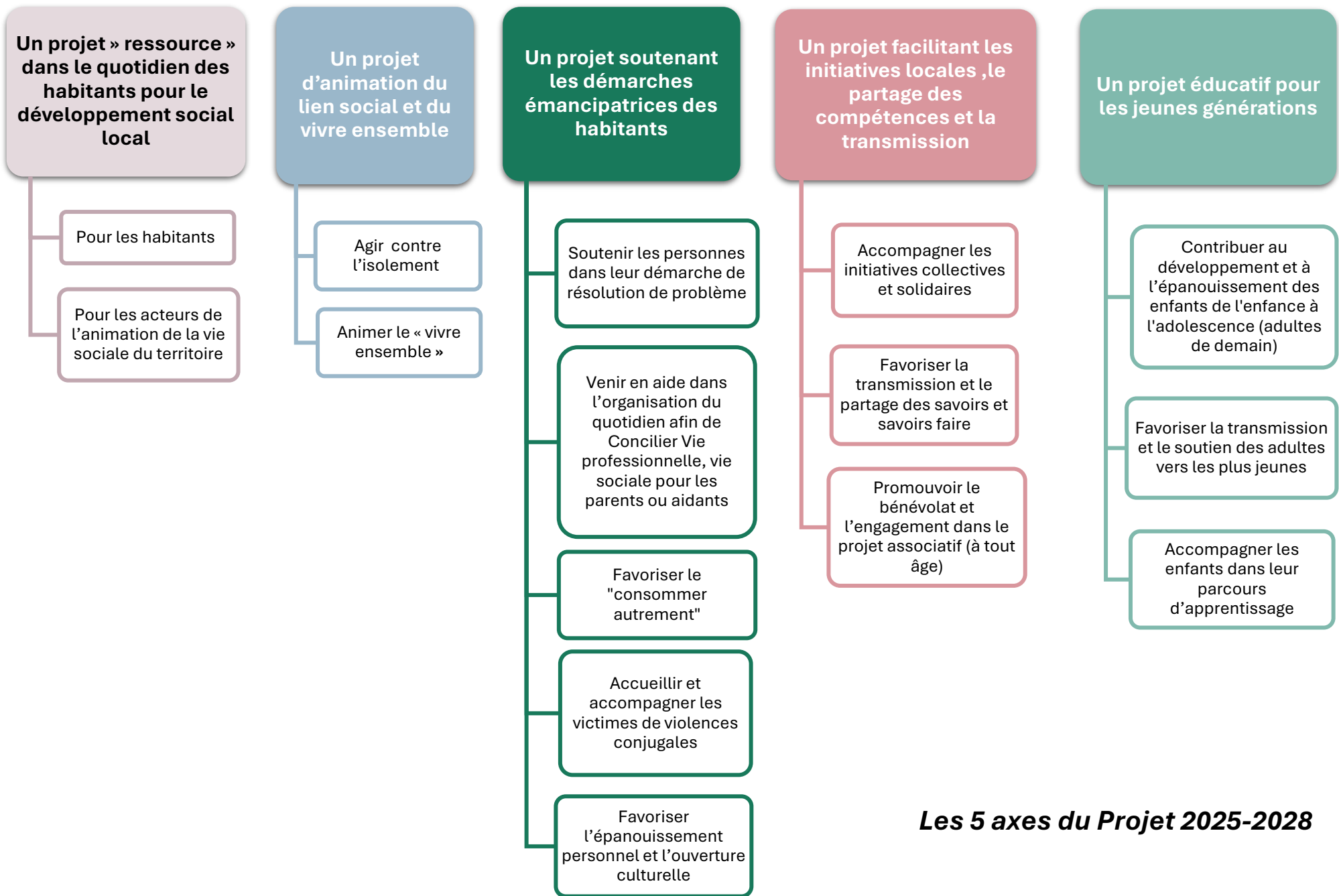
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Réunion mensuelle groupe projet réunissant les référents de Pôles 	<p>Cohérence des actions par rapport au Projet centre social et veille :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation de l'action du Pôle et partage des résultats ▶ Présentation des constats, des opportunités au groupe Projet ▶ Sollicitation de l'éclairage ou la collaboration sur un projet ▶ Mise en place d'actions
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Entretiens tous les 15 jours, Directeur / Référent de Pôle 	<p>Efficacité de l'action du Pôle au regard des objectifs fixés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Supervision de l'animation du Pôle ▶ Elaboration des projets d'action (contenus pédagogiques, critères d'évaluation, moyens nécessaires...) ▶ Point sur l'organisation du Pôle (modalités d'animation, répartition des tâches) ▶ Evaluation des actions au regard des objectifs fixés ▶ Préparation / exploitation des contenus de réunion de concertation et de groupe Projet
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Réunion de travail par pôle : Référent de Pôle et son équipe 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Coordination des actions du Pôle ▶ Mise en œuvre des actions
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Rencontres trimestrielles de concertation partenariale par Pôle 	<p>Réunissant le Responsable de Pôle, le Directeur et les partenaires concernés par l'action du Pôle ; cette instance veille à la pertinence de l'action par rapport aux enjeux du territoire au public visé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Echange des connaissances du territoire (veille sociale) ▶ Analyse du territoire ▶ Repérage des axes de travail ▶ Evaluation des travaux produits par le Groupe de concertation partenariale ▶ Mise œuvre des actions Imaginées par le groupe de concertation partenariale

<p>☞ Commission Employeur (1/mois)</p>	<p>Commission réunissant administrateurs volontaires, bureau et directeur de l'association :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Elaboration, suivi des lettres de missions annuelles de chaque salarié ▶ Evaluation individuelle des salariés
<p>☞ Commission Fonction Accueil - Communication (1/mois)</p>	<p>Commission réunissant l'équipe Accueil, Communication, Familles, deux administratrices, le Directeur de l'association et Responsable de pôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Evaluation de la charte d'accueil ▶ Evaluation des modalités d'accueil, traitement des expressions des usagers
<p>☞ Commission des associations (Toutes les 6 semaines)</p>	<p>Commission réunissant l'ensemble des associations adhérentes au projet Centre social :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Echange sur l'actualité de chacun ▶ Réflexion sur les enjeux du territoire et du rôle du tissu associatif ▶ Mise en œuvre de projets communs
<p>☞ Commission des bénévoles (Toutes les 6 semaines)</p>	<p>Commission réunissant les bénévoles du Centre social :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Echange sur l'actualité du bénévolat de chacun ▶ Réflexion sur la place du bénévole dans le Projet centre social ▶ Mise en œuvre de projets communs
<p>☞ Rencontres de quartier (Toutes les 6 semaines)</p>	<p>Rencontre dans les quartiers avec les habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Information sur l'actualité du projet Centre social ▶ Ecoute des aspirations des habitants ▶ Evaluation des actions réalisées ▶ Echanges sur l'animation de la vie sociale du quartier ▶ Mise en œuvre de projets
<p>☞ Semaine annuelle d'évaluation du Projet centre social</p>	<p>Chaque année, dans le cadre du plan de Formation/action, nous organiserons un séminaire d'une semaine réunissant administrateurs et salariés sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Suivi et évaluation du projet par axe ▶ Préparation et organisation de la rentrée <p>Des travaux d'écoute des habitants, des partenaires et des usagers seront réalisés préalablement dans chaque Pôle afin de préparer ce séminaire.</p>

LE PROJET SAGARDIAN 2025 – 2028

PROJET SAGARDIAN 2025 – 2028





Les 5 axes du Projet 2025-2028

AXE 1 : LE CENTRE SOCIAL SAGARDIAN : UN PROJET « RESSOURCE » DANS LE QUOTIDIEN DES HABITANTS POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

(Informations, accès aux réseaux – mise en lien, moyens matériels)

Pour les habitants

Apporter aux habitants en recherche d'information et d'orientation, les premiers repères nécessaires à leurs questionnements, en les aidant à identifier les ressources disponibles et en les guidant, si besoin, vers les interlocuteurs susceptibles de les accompagner dans une démarche plus approfondie.

Pour les acteurs de l'animation de la vie sociale du territoire

Développer l'offre de proximité pour les habitants

Assurer un accueil
inconditionnel
permettant aux
habitants d'être
informés ou orientés
en fonction de leurs
besoins et demandes

Soutenir et
accompagner les
habitants dans leurs
démarches
(administratives et
autres ...)

Animer des espaces
d'accueil propice aux
échanges et à l'écoute

Faciliter la présence sur
le territoire des
associations et
institutions utiles à la
gestion du quotidien

Participer aux instances
locales de réflexions

Fiche action N° 1.1.1

Axe 1	Le centre social SAGARDIAN, un projet « ressource » dans le quotidien des habitants pour le développement social local
Objectif Général	Apporter aux habitants en recherche d'information et d'orientation, les premiers repères nécessaires à leurs questionnements, en les aidant à identifier les ressources disponibles et en les guidant, si besoin, vers les interlocuteurs susceptibles de les accompagner dans une démarche plus approfondie.
Objectif intermédiaire	Assurer un accueil inconditionnel permettant aux habitants d'être informés ou orientés en fonction de leurs besoins et demandes
<i>Il s'agit de.....</i>	<i>Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, propre à assurer information, orientation et expression des besoins (circulaire CNAF)</i>
<i>Ce qui est en jeu...</i>	<i>L'utilité pour les habitants du centre social, dans la gestion de leur quotidien</i>

- **Aménager et animer des espaces d'accueil du public sur chacun des sites d'activité du centre social (Villa, SMA, ALSH)**

- 1. Aménagement des espaces d'accueil (mobilier, supports de communication...)**
 - Aménagement des espaces d'accueil afin qu'ils soient conviviaux, fonctionnels et informatifs
 - Développement d'un fond documentaire et d'outils d'accès à l'information accessibles aux habitants
 - Animation d'une charte graphique et d'un plan de communication intramuros et externe

- 2. Animation, au sein des équipes, de la charte d'accueil de l'association**
 - Présentation annuelle et à chaque arrivée de salarié ou bénévole de la politique d'accueil de l'association (Charte d'accueil, présentation des services et acteurs...)

- **Former et accompagner les acteurs en charge du premier accueil du public au sein de l'association**

- 3. Formation des acteurs chargés de l'accueil**
 - Plan de formation pour l'équipe chargée de l'accueil (aide technique, connaissance du réseau partenarial, Ecoute active, gestion des comportements agressifs...)
 - Mise en place de procédures et de rencontres inter secteurs au sujet de la fonction accueil (communication des projets des secteurs, information sur les partenaires, adaptation de l'activité au regard des expressions des habitants, réflexion sur la fonction Accueil d'un centre social, ...)

- 4. Animation d'une commission « Accueil » composée de salariés et bénévoles des différents secteurs de l'association**
 - Evaluation de la fonction Accueil dans le quotidien du projet centre social
 - Alimenter le CA d'analyses et de propositions d'évolution de la fonction accueil

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- Salariés et bénévoles ont une politique commune de l'accueil au sein du centre social
- La fonction Accueil est évaluable collectivement (inter secteur)

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- Des espaces d'accueil sont réalisés dans les différents site de l'association (villa, SMA, ALSH)
- Le centre social est reconnu par les habitants et les partenaires pour être accueillant et disponible lorsqu'ils l'interpellent

Modalités et supports d'évaluation :

- Enquête de satisfaction auprès des usagers, des partenaires
- Commission accueil
- Réunion inter secteur
- Bilan des plans de formation

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Satisfaction des personnes concernées
- Améliorations issues des formations
- Améliorations issues des rencontres inter secteur
- Confort dans la mission d'accueil

Quantitatifs :

- Fréquentation et sollicitations des espaces d'accueil

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Réunion inter secteur
- Commission Accueil
- Conseil d'administration

Secteur(s) concerné(s) pour l'animation :

- Tous les secteurs

Fiche action N° 1.1.2

Axe 1	Le centre social SAGARDIAN : un projet « ressource » dans le quotidien des habitants pour le développement social local
Objectif Général	Apporter aux habitants en recherche d'information et d'orientation, les premiers repères nécessaires à leurs questionnements, en les aidant à identifier les ressources disponibles et en les guidant, si besoin, vers les interlocuteurs susceptibles de les accompagner dans une démarche plus approfondie.
Objectif intermédiaire	Soutenir et accompagner les habitants dans leurs démarches (administratives et autres...)
<i>Il s'agit de.....</i>	<i>Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et leur proposer un accompagnement adapté (Circulaire CNAF)</i>
<i>Ce qui est en jeu...</i>	<i>Les habitants trouvent au centre social un accompagnement dans la résolution de leurs problèmes</i>

5. Proposer une aide individualisée aux démarches administratives (écrivain public, compréhension des dossiers...)

1. Après une Ecoute active sur les sites d'accueil du centre social pour une compréhension du problème :

- Orientation par l'équipe d'accueil vers les services compétents
- Accompagnement de l'équipe accueil vers la cafétéria du centre social pour une première démarche en autonomie (mise à disposition d'outils informatiques, documentations...)
- Accompagnement individualisé dans les démarches par l'équipe d'animation du secteur « Famille »

6. Mise en place d'ateliers collectifs d'initiation à l'usage des outils, des supports et des sites utiles à la vie quotidienne (mobilité, fracture numérique, départ en vacances, informations...)

2. Analyse des demandes récurrentes, des besoins et difficultés exprimées par les habitants et mise en place de séances collectives

- Prise en main des outils nécessaires aux démarches comme l'informatique, le smartphone... (émancipation)
- Information explication par des partenaires (prévention, sensibilisation)

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- Les habitants ont des réponses à leurs besoins dans un délai raisonnable et sont accompagnés à faire par eux même

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- L'association SAGARDIAN est reconnue pour être aidante dans les démarches du quotidien

Modalités et supports d'évaluation :

- Bilans des ateliers collectifs
- Bilans des accompagnements individualisés
- Enquête de satisfaction des usagers

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Satisfaction des usagers
- Mesure d'impact avec les partenaires associés
- Délai de réponse aux usagers

Quantitatifs :

- Nombre et fréquentation des ateliers collectifs
- Nombre d'accompagnements individualisés

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Commission « Accueil »
- Réunion inter secteur

Secteur(s) concerné(s) pour l'animation :

- Accueil
- Famille

Fiche action N° 1.1.3

Axe 1	Le centre social SAGARDIAN, un projet « ressource » dans le quotidien des habitants pour le développement social local
Objectif Général	Apporter aux habitants en recherche d'information et d'orientation, les premiers repères nécessaires à leurs questionnements, en les aidant à identifier les ressources disponibles et en les guidant, si besoin, vers les interlocuteurs susceptibles de les accompagner dans une démarche plus approfondie.
Objectif intermédiaire	Animer des espaces d'accueil propices aux échanges et à l'écoute
<i>Il s'agit de.....</i>	<i>Être un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale (Circulaire CNAF)</i>
<i>Ce qui est en jeu...</i>	<i>La rencontre avec et entre les habitants génère des actions sociales</i>

7. Animer des espaces de convivialité (cafétéria, groupe de parole, parc de SAGARDIAN, « Café des habitants », repas

3. Développer les espaces facilitant la rencontre entre et avec les habitants.

- Espaces ouverts permettant la rencontre entre les usagers et avec les équipes du centre social (Cafeteria, espace accueil des différents sites SMA et ALSH)
- Espaces extérieurs du centre social en libre accès tel que le parc de la villa équipé de jeux extérieurs
- Animation de groupe de discussion sur différents thèmes
- Organisation de soirées repas

8. Favoriser l'échange entre habitants des savoirs et savoirs faire ainsi que les échanges de services

4. Développer les ateliers d'échange de savoir-faire entre habitants

- Animation bénévole d'ateliers artistiques, de loisirs, et de savoirs faire
- Animation d'un Service d'Echange de Service au sein de l'association

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- L'équipe est en mesure d'animer des espaces d'échanges entre habitants
- L'équipe développe le « aller vers » les habitants
- Développement du bénévolat d'action

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- Les rencontres impulsées par le centre social ont engendré au moins 3 actions nouvelles par an

Modalités et supports d'évaluation :

- Evaluation des actions
- Enquêtes de satisfaction

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Liens générés entre et avec les habitants
- Parcours des habitants dans le projet centre social
- Satisfaction des habitants et bénévoles

Quantitatifs :

- Nombre d'actions générées et fréquentation

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Commission Accueil
- Commission des bénévoles

Secteur(s) concerné(s) pour l'animation :

- Accueil
- Adultes

Fiche action N° 1.2.1

Axe 1	Le centre social SAGARDIAN, un projet « ressource » dans le quotidien des habitants pour le développement social local
Objectif Général	Apporter aux habitants en recherche d'information et d'orientation, les premiers repères nécessaires à leurs questionnements, en les aidant à identifier les ressources disponibles et en les guidant, si besoin, vers les interlocuteurs susceptibles de les accompagner dans une démarche plus approfondie.
Objectif intermédiaire	Faciliter la présence sur le territoire des associations et institutions utiles à la gestion du quotidien des familles
<i>Il s'agit de.....</i>	<p><i>... Que le centre social soit un facilitateur de projets associatifs d'animation de la vie sociale locale</i></p> <p><i>... Que le centre social développe ses liens avec les associations locales et institutions</i></p>
<i>Ce qui est en jeu...</i>	<p><i>Les habitants fréquentent, découvrent le centre social et ce qu'il propose</i></p> <p><i>Les équipes sont en mesure d'orienter les habitants</i></p> <p><i>Le centre social est actif dans la dynamique partenariale</i></p>

9. Proposer des services aux acteurs leur facilitant leur présence sur le territoire (mise à disposition de locaux, domiciliation, matériel...)

5. Faciliter la présence des associations et institutions de l'animation sociale locale

- Accueil des associations et des permanences institutionnelles (mise à disposition de salles d'activité, de bureaux de permanence, de borne d'information, de services de prise de rendez-vous...)

6. Participer aux campagnes de prévention

- Accueillir et coanimer les campagnes d'information et sensibilisation proposées par les partenaires

10. Se faire relai pour les habitants des services à leur disposition (information, inscriptions, orientation ...)

1. Accompagner les habitants vers l'offre des partenaires

- Animer une commission des partenaires. Commission de concertation, d'articulation des services (les leurs et les nôtres) pour répondre aux mieux aux habitants
- Organiser des rencontres avec les partenaires afin de collecter et maîtriser les informations liées à leur activités et services
- Proposer des supports d'information et d'affichage

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- Des partenariats de projet se développent avec les associations et institutions accueillies.

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- 10 associations locales adhèrent au projet centre social
- Animation d'une permanence par an dans une association caritative locale
- Animation d'une présentation par an de notre projet dans une association locale
- 1 projet mis en place avec un ou plusieurs partenaires accueillis

Modalités et supports d'évaluation :

- Bilan annuel effectué avec la commission des associations
- Enquête de satisfaction auprès de partenaires

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Satisfaction des partenaires
- Satisfaction des usagers
- Facilité d'orientation du public vers les partenaires
- Collaboration d'action avec les partenaires
- Parcours dans le projet centre social, des publics accueillis par les partenaires

Quantitatifs :

- Nombre d'associations et de partenaires accueillis
- Public accueilli au travers de la présence des partenaires

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Commission des associations
- Commission Accueil

Secteur(s) concerné(s) pour l'animation :

- Accueil
- Adultes

Fiche action N° 1.2.2

Axe 1	Le centre social SAGARDIAN, un projet « ressource » dans le quotidien des habitants pour le développement social local
Objectif Général	Apporter aux habitants en recherche d'information et d'orientation, les premiers repères nécessaires à leurs questionnements, en les aidant à identifier les ressources disponibles et en les guidant, si besoin, vers les interlocuteurs susceptibles de les accompagner dans une démarche plus approfondie.
Objectif intermédiaire	Participer aux instances locales de réflexions
<i>Il s'agit de.....</i>	<i>Organiser la concertation et la coordination avec les acteurs locaux impliqués dans les problématiques sociales locales (Circulaire CNAF)</i>
<i>Ce qui est en jeu...</i>	<i>Participer aux réseaux d'acteurs de l'animation sociale locale afin de développer l'offre aux habitants</i>

11. Créer des synergies et favoriser les mises en lien entre les associations et les besoins des habitants

7. Animation de la commission des associations et partenaires adhérents au projet centre social

- Une fois par trimestre, permettre aux associations et partenaires de se rencontrer et échanger sur leurs actions et leurs besoins
- Animer la mutualisation entre les acteurs accueillis au sein du projet centre social

8. Organiser une journée « Portes ouvertes de SAGARDIAN » coorganiser avec les associations et partenaires adhérents

- Une fois tous les deux ans, organiser ensemble une journée commune à SAGARDIAN

12. Recenser les besoins et propositions des habitants afin de les partager avec les acteurs locaux

2. Apporter aux différentes instances de concertation existantes sur le territoire les analyses réalisées dans nos secteurs d'activité

- Participer activement aux travaux de CCAS, des CLSPD, des diagnostics des besoins sociaux...
- Adresser chaque année aux partenaires, les bilans et les évaluations de notre action
- Organiser un comité partenarial autour de chaque secteur du projet centre social

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- L'expertise de l'animation sociale locale du centre social est reconnue par les acteurs locaux

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- Une journée « Portes ouvertes de SAGARDIAN » est organisée en collaboration avec les acteurs accueillis
- L'ensemble des partenaires accueillis participe à l'évaluation du Projet centre social

Modalités et supports d'évaluation :

- Rapport au Conseil d'administration de la commission des associations sur les enjeux de l'animation sociale locale
- Evaluation de la commission des associations accueillies
- Evaluation du groupe de concertation partenariale

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Satisfaction des acteurs réunis
- Evolutions des actions issues de cette concertation

Quantitatifs :

- Nombre de rencontre et fréquentation
- Nombre d'actions réalisées
- Fréquentation des partenaires dans les évènements organisés par le centre social

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Commissions partenariales de secteur
- COPIL Centre social
- Commission des associations

Secteur(s) concerné(s) pour l'animation :

- Tous les secteurs

**AXE 2 : LE CENTRE SOCIAL SAGARDIAN,
UN PROJET D'ANIMATION DU LIEN SOCIAL ET DU VIVRE ENSEMBLE**

Agir contre l'isolement

Animer le vivre ensemble

**Repérer les situations et
sources d'isolement
sur le territoire**

**Intégrer les personnes
isolées dans le projet
centre social**

Favoriser la connaissance et le respect de l'autre en :

- **Animant les rencontres entre les générations autour du partage d'expériences et de savoirs**
- **Développant des actions de solidarité**
- **Animant des rencontres Interculturelles**
- **Sensibilisant à l'égalité H/F et prévenir les comportements sexistes**

Fiche action N° 2.1.1

Axe 2	Le centre social SAGARDIAN, un projet d'animation du lien social et du vivre ensemble
Objectif Général	Agir contre l'isolement
Objectif intermédiaire	Repérer les situations et sources d'isolement sur le territoire
<i>Il s'agit de.....</i>	<i>Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et leurs proposer un accompagnement adapté (Circulaire CNAF)</i>
<i>Ce qui est en jeu...</i>	<i>Le centre social a la capacité de définir les causes et conséquences principales de l'isolement des habitants du territoire afin d'engager des actions</i>

➤ **Mise en place d'une veille partenariale**

13. Mise en place d'un groupe partenarial d'analyse des situations d'isolement sur le territoire

- Repérage et recensement des situations
- Analyse des origines et des conséquences de ces situations d'isolement
- Mise en place d'un plan d'actions intégrant le plus possible les personnes concernées

➤ **Mise en place d'une veille interne**

14. Repérage des situations d'isolement parmi les usagers du centre social

- Sensibilisation des équipes et mise en place de processus de repérage des situations d'isolement ainsi que leur impact en terme de vulnérabilité

15. Organisation d'événements dans et hors les murs afin d'entrer en contact avec des personnes souffrants d'isolement

- Mise en place d'événements permettant la rencontre avec de nouveaux publics en privilégiant les personnes en situation d'isolement (s orties, soirées, spectacles, ...)

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- Les équipes sont en mesure de repérer les situations et sources d'isolement sur le territoire, d'analyser les conséquences pour la personne concernée et proposer des actions adaptées.

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- Le groupe de veille partenariale se réunit 3 fois par an et a un impact sur l'animation du projet centre social
- Mise en place d'un évènement par trimestre permettant de rencontrer des habitants isolés socialement et non connus par l'équipe

Modalités et supports d'évaluation :

- Evaluations des actions menées
- Bilans annuels de la veille partenariale
- Réunions inter secteur

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Qualités des échanges et productions du groupe de veille
- Diversités des membres du groupe de veille
- Qualité des débats en Conseil d'Administration issus des productions du groupe de veille partenariale

Quantitatifs :

- Nombre d'actions menées
- Nombre de bénéficiaires des actions menées
- Fréquentation du groupe partenarial

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Groupe de veille partenariale
- Réunion inter secteur
- Conseil d'administration

Secteur(s) concerné(s) pour l'animation :

- Tous les secteurs
- Secteur adulte
- Accueil

Fiche action N° 2.1.2

Axe 2

**Le centre social SAGARDIAN
Un projet d'animation du lien social et du vivre ensemble**

Objectif Général

Agir contre l'isolement

Objectif intermédiaire

Intégrer les personnes isolées dans le projet centre social

Il s'agit de.....

Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et leurs proposer un accompagnement adapté (Circulaire CNAF)

Ce qui est en jeu...

Assurer l'accessibilité de nos actions à tous et animer la mixité sociale

➤ **Faciliter l'accessibilité de tous aux actions du centre social**

16. S'assurer de l'accessibilité de tous à nos actions

- Grille tarifaire
- Horaires et lieu
- Accueil des nouveaux adhérents
- Modalités d'inscription
- Mobilité réduite

17. Communication

- Organiser des canaux d'information aux publics isolé (Office HLM, SDSEI) et adresser les invitations et communication spécifique à ce public

18. Adaptation de l'offre aux personnes le plus fragiles

- S'assurer de l'accessibilité de nos propositions aux personnes isolées
- Repérer des adhérents pouvant être personnes « référents » au sein des activités

➤ **Accompagner la personne dans son parcours au sein du projet centre social**

19. Suivi de la personne dans son évolution au sein du projet

- Accompagnement individualisé (autant que nécessaire) par l'animatrice adulte au sein de l'activité
- Analyse de la situation avec les partenaires concernés

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- SAGARDIAN est un projet de lien social. Les personnes s'y sentent accueillies et légitimes en tant qu'acteur du projet
- L'ensemble des acteurs du projet sont vigilants à l'accessibilité à tous des actions proposées

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- Des actions d'adaptation aux personnes isolées ou fragilisées ont été mises en place autour de nos services (accompagnement spécifique, mobilité, places réservées, tarification...)

Modalités et supports d'évaluation :

- Statistique, typologies des publics accueillis
- Evaluation des actions menées
- Enquête auprès des personnes concernées

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Typologie des publics accueillis
- Satisfaction des personnes accueillis
- Regard des partenaires sur la plus-value du projet centre social

Quantitatifs :

- Nombre de situations accompagnées
- Nombre d'actions proposées et fréquentation

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Réunion inter secteur
- Conseil d'administration

Secteur(s) concerné(s) pour l'animation :

- Adulte
- Communication
- Inter secteur

Fiche action N° 2.2.1

Axe 2	Le centre social SAGARDIAN Un projet d'animation du lien social et du vivre ensemble
Objectif Général	Animer le vivre ensemble
Objectif intermédiaire	Favoriser la connaissance et le respect de l'autre
<i>Il s'agit de.....</i>	<i>Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire (Cirulaire CNAF)</i>
<i>Ce qui est en jeu...</i>	<i>Le centre social est un projet favorisant la cohésion sociale sur le territoire</i>

➤ **Animer les rencontres entre les générations autour du partage d'expérience et de savoir**

20. Mise en place d'actions intergénérationnelles au sein des secteurs d'activité du centre social

- Les ados vers les plus jeunes
- Les jeunes vers les seniors
- Les adultes vers les plus jeunes

➤ **Développer des actions de solidarité**

21. Mise en place d'action d'entraide entre habitants

- Organisation d'une « Gratuiterie » annuelle
- Animation d'un jardin partagé
- Baby-sitting solidaire
- Troc matériel de puériculture
- Co voiturage

22. Implication du centre social dans des actions locales de solidarité

- Soutien à des associations locales comme « la croix rouge » ou les restos du cœurs » lors de braderie, de campagne de collecte, de distributions alimentaires....

23. Organisation d'actions solidaires

- Organisation d'un réveillon solidaire
- Organisation de départ en vacances familiales

➤ **Animer les rencontres Interculturelles**

24. Développer les rencontres culturelles entre habitants

- Animation d'ateliers supports d'échanges culturels (atelier cuisine du monde, Atelier FLE...)

25. Favoriser la découverte culturelle

- Organiser des sorties culturelles (spectacle, musée, exposition, ...)
- Accueil de spectacle et exposition ou soirée débats (Festival Ravel, théâtre, ...)

➤ **Sensibiliser à l'égalité H/F et prévenir les comportements sexistes**

26. Sensibiliser les enfants et adolescents du territoire à l'égalité garçons/filles et prévenir les violences sexistes et/ou conjugales

- Ateliers de sensibilisation à destination des enfants et adolescents du territoire, en partenariat avec le CIDFF64

27. Permettre aux habitant-e-s du territoire de comprendre les causes et les conséquences des comportements sexistes, de savoir réagir en tant que témoins, et les aider à repérer les situations de violences et les services dédiés à l'accompagnement des victimes.

- Actions de sensibilisation grand public sur les comportements et violences sexistes, notamment autour de la journée du 25 Novembre (Journée internationale de Lutte contre les violences faites aux Femmes)

28. Donner les outils de compréhension et de repérage des comportements et violences sexistes aux équipes du centre social, afin d'améliorer l'accompagnement des personnes concernées.

- Ateliers de sensibilisation à destination des salarié-e-s et bénévoles du centre social, en partenariat avec le CIDFF64

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- SAGARDIAN est repérée comme une association « pépinière » d'action favorisant la cohésion sociale
- Les actions engendrent les projets inter secteur

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- Réalisation 3 projets intergénérationnels par an
- Réalisation de 2 actions de solidarité par an
- Mise en place de 8 ateliers d'échange culturelle entre habitants par an
- Accueil de 3 expositions ou spectacles par an
- Réalisation de 2 actions de sensibilisation sur l'égalité hommes-femmes par an (salariés /grand public)
- Réalisation de 2 actions de sensibilisation par an dans les établissements scolaires

Modalités et supports d'évaluation :

- Bilan des actions
- Enquête de satisfaction des usagers

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Satisfaction des usagers
- Impact sur les bénéficiaires des actions
- Diversité des supports d'actions
- Implication des habitants

Quantitatifs :

- Nombre d'actions et fréquentation
- Nombre de bénéficiaires des actions

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Réunion inter secteur

Secteur (s) concernés (s) pour l'animation :

- Tous les secteurs

AXE 3 : LE CENTRE SOCIAL SAGARDIAN, UN PROJET SOUTENANT LES DEMARCHES EMANCIPATRICES DES HABITANTS

Soutenir les personnes
dans leur démarche de
résolution de problème

Proposer des espaces
collectifs et individuels
accompagnant le
développement du
pouvoir d'agir des
personnes et des
collectifs

Venir en aide dans
l'organisation du quotidien afin
de concilier vie
professionnelle, vie sociale
pour les parents ou aidants

Mise en place de services
et actions facilitant la
gestion quotidienne des
personnes en difficulté
organisationnelle
(personnes à mobilité
réduite, parents...)

Favoriser le
« Consommer autrement »

Permettre aux habitants d'agir
sur leur façon de consommer
en tenant compte des enjeux
économiques, sanitaires et
écologiques

Accueillir et
accompagner les
victimes de violences
conjugales

Ecoute,
Accompagnement
individuel et aide à la
reconstruction
personnelle des
victimes de violences
conjugales

Favoriser l'épanouissement
personnel et l'ouverture
culturelle

Doter le centre social
de projets
culturelles, vecteurs
de rencontres et
d'échanges avec les
habitants

Fiche action N° 3.1

Axe 3	Le centre social SAGARDIAN ; Un projet soutenant les démarches émancipatrices des habitants
Objectif Général	Soutenir les personnes dans leur démarche de résolution de problème
Objectif intermédiaire	Proposer des espaces collectifs et individuels accompagnant le développement du pouvoir d’agir des personnes et des collectifs
<i>Il s’agit de.....</i>	<i>Être un lieu d’animation de la vie sociale permettant aux habitants d’exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets (Circulaire CNAF)</i>
<i>Ce qui est en jeu...</i>	<i>Développer des actions d’intervention sociale, adaptées aux besoins de la population et du territoire, qui peuvent prendre une dimension d’accompagnement sociale et expérimentale (Circulaire CNAF)</i>

- **Mise en place d’un plan de formation des personnes ressources pour animer la démarche DPAPC**
 - 29. Mise en place d’un plan de formation à l’écoute active pour tout salarié en charge d’animer un espace d’accueil
 - 30. Mise en place d’un plan de formation pour tout salarié en charge d’accompagner une personne
 - 31. Mise en place d’un plan de formation pour tout salarié en charge d’animer un collectif

- **Mise en place de permanences permettant un accompagnement individuel de la démarche DPAPC**
 - 32. Création d’un poste supplémentaire dans le secteur « Famille » afin de pouvoir réaliser des accompagnements individualisés

- **Création d’actions ou ateliers collectifs de résolution de problème**
 - 33. **Animation de collectifs d’habitants permettant la résolution de problèmes du quotidien**
 - Chantiers collectifs
 - Echange de savoir faire
 - Achats groupés

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- Evolution des compétences professionnelles des salariées sur la spécificité de l'animation d'un projet Centre social
- Disponibilité de l'équipe dans l'accompagnement individuel et collectif

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- L'équipe chargée du 1er accueil est formée à l'écoute active
- Un plan de formation est animé sur a question de l'accompagnement individuel et de collectifs
- 2 actions collectives sont animées chaque année

Modalités et supports d'évaluation :

- Evaluation des actions de formation
- Evaluation annuelle des salariés
- Bilan des actions initiées

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Satisfaction des bénéficiaires
- Qualité de l'accompagnement des personnes et impacts
- Impacts des actions collectives sur les problématiques

Quantitatifs :

- Nombre de formations
- Nombre de salariés formés
- Nombre d'accompagnements réalisés
- Nombre d'actions collectives réalisées et fréquentation

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Commission Employeur
- Commission Adulte
- Commission accueil

Secteur(s) concerné(s) pour l'animation :

- Accueil
- Adulte

Fiche action N° 3.2

Axe 3	Le centre social SAGARDIAN, un projet soutenant les démarches émancipatrices des habitants
Objectif Général	Venir en aide dans l'organisation du quotidien afin de concilier vie professionnelle et vie sociale pour les parents ou aidants
Objectif intermédiaire	Mise en place de services et actions facilitant la gestion quotidienne des personnes en difficulté organisationnelle (personnes à mobilité réduite, parents...)
<i>Il s'agit de.....</i>	<i>Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et leur proposer un accompagnement adapté (Circulaire CNAF)</i>
<i>Ce qui est en jeu...</i>	<i>La capacité du centre social à répondre aux besoins de base du quotidien des habitants, afin qu'ils puissent agir sur leur épanouissement</i>

- **Aider les habitants à répondre à leurs besoins de base afin qu'ils puissent agir sur d'autres besoins (Pyramide de Maslow)**
- 34. **Mise en place d'actions répondant aux difficultés exprimées par les habitants (mobilité, pouvoir d'achat, défense des droits...)**
- **Mise en place de services et de projets permettant aux parents et aux aidants familiaux de pouvoir s'octroyer du temps personnel**
- 35. **Organisation de relai leur permettant de s'octroyer un temps personnel (garderie d'enfants pendant une activité du centre social, Baby Sitting solidaire...)**
- 36. **Adaptation des horaires de nos actions aux contraintes organisationnelles des habitants**
- **Faciliter la gestion du quotidien**
- 37. **Mise en place d'actions solidaires facilitant le quotidien de tous (portage de courses pour les personnes âgées, organisation de service de co-voiturage...)**
- 38. **Atelier de partage de trucs et astuces**
- **Création d'une plateforme d'entraide entre les adhérents**

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- Le centre social est repéré par les habitants comme un espace ressource dans la gestion des difficultés du quotidien

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- Les actions menées permettent à au moins 10 personnes par an de s'inscrire dans nos activités
- Une action de répit familial organisée une fois par an
- Les adhérents bénéficient d'une plateforme d'entraide
- Mise en place d'une action solidaire par an, facilitant le quotidien

Modalités et supports d'évaluation :

- Bilans de actions mises en place
- Enquête auprès des bénéficiaires
- Rapport de la commission Famille

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Satisfaction de la qualité d'écoute et de la pertinence des réponses apportées
- Dynamique des solutions collectives et collaboratives entre secteurs
- Typologie du public bénéficiaire
- Développement du projet centre social au regard des actions initiées

Quantitatifs :

- Nombre d'actions et fréquentation
- Production de Plateforme d'entraide entre adhérents

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Commission Famille
- Réunion inter secteur

Secteur(s) concerné(s) pour l'animation :

- Tous les secteurs
- Accueil
- Famille

Fiche action N° 3.3

Axe 3	Le centre social SAGARDIAN ; Un projet soutenant les démarches émancipatrices des habitants
Objectif Général	Favoriser le « Consommer autrement »
Objectif intermédiaire	Permettre aux habitants d’agir sur leur façon de consommer en tenant compte des enjeux économiques, sanitaires et écologiques
<i>Il s’agit de.....</i>	<i>Proposer des outils concrets pour contribuer au bien-être des habitants</i>
<i>Ce qui est en jeu...</i>	<i>Permettre à tous l’accès à une consommation responsable et de qualité</i>

➤ **Accompagner la consommation sous le volet économique**

- 39. Atelier conservation produits frais
- 40. Ateliers confection de produits cosmétiques et du quotidien (Association Recycl'Arte)
- 41. Mise en place d’actions de seconde vie des objets : « Gratuiterie », « Vide ta chambre », troc de vêtements
- 42. Atelier Cuisine économique
- 43. Mise en place d’achats groupés (couches, denrées...)
- 44. Mise en place d’ateliers d’accompagnement à la gestion budgétaire (explication contrats téléphonique, banque, achats en ligne, abonnements...)

➤ **Accompagner la consommation sur l’enjeu sanitaire**

- 45. Atelier sensibilisation équilibre alimentaire
- 46. Atelier cuisine
- 47. Exposition, conférence débat sur les enjeux de l’écologie sur la santé

➤ **Accompagner la consommation sur l’enjeu écologique**

- 48. Favoriser le circuit court (visite, rencontres avec des producteurs locaux, achats groupés ...)
- 49. Atelier sensibilisation et accompagnement à la mobilité douce
- 50. Atelier de sensibilisation au réchauffement climatique et actions du quotidien
- 51. Atelier d’accompagnement à la réparation ou de création des objets du quotidien (ateliers réparation, couture...)

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- Les adhérents du centre social s'engagent sur la question de la consommation responsable et son accessibilité à tous

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- 3 actions par enjeu sont mises en place chaque année
- Chaque secteur d'animation est engagé sur cette question

Modalités et supports d'évaluation :

- Bilan des actions initiées
- Analyse d'impact auprès des bénéficiaires

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Impact des actions initiées
- Diversité des actions
- Implication des habitants dans les actions
- Impact pédagogique sur les enfants

Quantitatifs :

- Nombre d'actions et fréquentation
- Mesure d'impact des actions sur le quotidien des personnes (économique, santé, écologique)

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Commission de secteurs
- Conseil d'Administration

Secteur(s) concerné(s) pour l'animation :

- Tous les secteurs

Fiche action N° 3.4

Axe 3	Le centre social SAGARDIAN : un projet soutenant les démarches émancipatrices des habitants
Objectif Général	Accueillir et accompagner les victimes de violences conjugales
Objectif intermédiaire	Ecoute, Accompagnement individuel et aide à la reconstruction personnelle de victimes de violences conjugales
<i>Il s'agit de.....</i>	<i>Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et leur proposer un accompagnement adapté (Circulaire CNAF)</i>
<i>Ce qui est en jeu...</i>	<i>La santé physique et psychique des personnes victimes de violences conjugales</i>

- **Proposer un espace d'écoute, d'orientation et d'information pour les personnes victimes de violences conjugales**
- 52. Permanence d'écoute, d'information et d'orientation à destination des victimes de violences conjugales**
- 53. Mise en place de consultations psychologiques gratuites et adaptées aux besoins de personnes victimes de violences conjugales**
- **Aider les personnes accompagnées à retrouver confiance et estime de soi.**
- 54. Favoriser l'entraide et le soutien mutuel entre les personnes victimes de violences conjugales**
 - Mise en place de groupes de parole mensuels, pour mettre aux personnes accompagnées de se rencontrer, de nouer des liens, de partager des expériences similaires pour se sentir entendues, comprises, soutenues, pour aider d'autres victimes à prendre conscience des violences subies.
- 55. Mise en place d'ateliers collectifs destinés aux personnes victimes de violences conjugales, visant à proposer différents outils pour se reconstruire, retrouver confiance en soi, améliorer son rapport au corps, prendre du temps pour soi...**
 - Ateliers yoga, sophrologie, équithérapie...

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- Les victimes ont la capacité d'entreprendre les démarches nécessaires à améliorer leur situation

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- Amélioration de la capacité d'agir des victimes
- Diminution des violences conjugales et comportements sexistes sur le territoire
- Amélioration de la prise en charge des victimes sur le territoire et facilitation des parcours auprès des différents services (juridique, santé, social...)
- Amélioration du bien-être des personnes accompagnées et participation d'une partie d'entre elles aux activités du centre social

Modalités et supports d'évaluation :

- Bilans du Comité de Pilotage de l'action EVC

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Retours des personnes accompagnées (évolution des situations...)
- Diversité des partenaires mobilisés et niveau d'implication

Quantitatifs :

- Nombre de personnes accompagnées
- Nombre d'ateliers mis en place
- Nombre de personnes accompagnées adhérant au centre social pour participer aux activités Tout Public (adhérent-e-s / bénévoles)

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Comité de pilotage de EVC
- Conseil d'Administration

Secteur(s) concerné(s) pour l'animation :

- EVC
- Famille/Adultes

Fiche action N° 3.5

Axe 3	Le centre social SAGARDIAN : un projet soutenant les démarches émancipatrices des habitants
Objectif Général	Favoriser l'épanouissement personnel et l'ouverture culturelle
Objectif intermédiaire	Doter le centre social de projets d'actions culturelles, vecteurs de rencontres et d'échanges avec les habitants
<i>Il s'agit de.....</i>	<i>Permettre le dialogue et la rencontre grâce aux actions culturelles</i>
<i>Ce qui est en jeu...</i>	<i>La capacité du centre social à permettre l'épanouissement individuel et le dialogue entre les habitants</i>

Le centre social souhaite la rencontre avec et entre les habitants.

La mixité sociale ainsi que la capacité des habitants à agir sur leur propre environnement est essentielle dans notre démarche. Aussi, l'équipe aspire à la rencontre avec et entre les habitants, non pas uniquement sur des problématiques communes mais aussi sur des découvertes et des échanges.

L'action culturelle en est un vecteur car elle participe à l'épanouissement de chacun et à l'échange entre les personnes.

La culture pour quoi faire ?

La culture englobe tout ce qui permet aux individus d'appréhender le monde et les rapports sociaux, d'y agir individuellement et collectivement et de se situer par rapport à une mémoire collective.

« Comment gagner ensemble du commun ? ».

Partant de cette définition, nous pouvons considérer les axes d'intervention sur 3 dimensions :

1. La culture sous l'angle du patrimoine : *la connaissance de mon histoire, de celles et de ceux avec qui je vis pour un mieux vivre ensemble... Construire l'avenir*
 - Actions visant la découverte et la compréhension des cultures
 - Actions visant l'expression des minorités et/ou des publics « empêchés »
2. La culture scientifique et technique : celle qui permet la compréhension et la maîtrise du réel qui m'entoure ...
 - Actions pédagogiques sur les éléments qui m'entourent... Avancer ensemble dans le savoir.
Ateliers périscolaires, de découverte et d'apprentissage en famille, rencontre avec le scientifique... (protection de la nature, la coresponsabilité de notre environnement qui dépasse la question du statut social...)
3. La culture de l'esthétique qui fera appel au goût et la sensibilité.
 - Apprendre à échanger sur sa sensibilité, comprendre ce qu'a voulu me dire l'autre dans sa création, avoir accès à la pratique pour m'exprimer autrement...

Ainsi 3 types d'action sont envisagés :

- ▶ Faciliter l'accessibilité à l'offre culturelle locale :
 - Collecter les informations d'événements en étant référencé par les acteurs
 - Informer les habitants des propositions
 - Elaborer un partenariat permettant de faciliter l'accès (négociation des tarifs, adaptation des accueils)
 - Sensibiliser et accompagner les habitants vers les événements
 - Animer l'échange autour des actions culturelles
- ▶ Programmation d'événements culturels au centre social ou sur les quartiers
En s'appuyant sur le partenariat développer auprès des acteurs culturels, le centre social mettra en place une programmation d'actions culturelles (arts du spectacle, expositions, soirées...)
- ▶ Création d'événements engendrant la pratique culturelle
 - Le projet d'actions culturelles se déclinera dans les projets éducatifs des CLAS, ALSH, accueil Jeunes et Service multi accueil.
 - Des ateliers d'initiation artistique ouverts à tous seront proposés
 - Des sorties culturelles seront programmées en veillant à la diversité des offres et à l'accessibilité pour tous
 - Des expositions, spectacles et conférences débat sur la découverte des cultures seront mis en place
 - Des projets collectifs engendrant l'échange et la pratique artistique seront privilégiés (création de spectacle, travaux d'embellissement des locaux, événements dans les quartiers)

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- Les actions culturelles du centre social permettent le dialogue entre et avec les habitants
- L'action culturelle devient un support d'animation du projet centre social

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- Organisation de 2 actions culturelles par an, par secteur
- Organisation de 3 expositions par an

Modalités et supports d'évaluation :

- Bilan de actions
- Enquêtes de satisfaction auprès des publics

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Place de l'action culturelle dans les projets de secteur
- Type d'événements culturels proposés et organisés par le Centre Social.
- Evolution du regard des habitants sur la culture
- Qualité des échanges suite aux actions culturelles
- Typologie des publics concernés (âges, catégories socio-professionnelles)

Quantitatifs :

- Nombre d'événements proposés et organisés par le Centre Social
- Nombre de sorties culturelles proposées
- Fréquentation des actions culturelles proposées par le centre social
- Fréquentations des offres culturelles locales

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Réunion inter secteur

Secteur(s) concerné(s) pour l'animation :

- Tous les secteurs

AXE 4 : LE CENTRE SOCIAL SAGARDIAN, UN PROJET FACILITANT LES INITIATIVES LOCALES, LE PARTAGE DES COMPETENCES ET LA TRANSMISSION

Accompagner les initiatives collectives et solidaires

Structurer une aide directe aux initiatives d'habitants

Valoriser, rendre lisible les initiatives et collaborations locales

Favoriser la transmission et le partage des savoirs et savoirs faire

Mise en place d'actions de transmission et de partage culturel (patrimoniales, historiques, savoir-faire...)

Soutenir et promouvoir le bénévolat et l'engagement dans le projet associatif (à tout âge)

Accompagner le bénévolat d'activité

Accompagner la gouvernance bénévole du projet

Fiche action N° 4.1

<p>Axe 4</p>	<p>Le centre social SAGARDIAN : un projet facilitant les initiatives locales, le partage des compétences et la transmission</p>
<p>Objectif Général</p>	<p>Accompagner les initiatives collectives et solidaires</p>
<p>Objectif intermédiaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Structurer une aide directe aux initiatives d’habitants • Valoriser, rendre lisible les initiatives et collaborations locales
<p><i>Il s’agit de.....</i></p>	<p>Être un lieu d’animation de la vie sociale permettant aux habitants d’exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets</p>
<p><i>Ce qui est en jeu...</i></p>	<p>La capacité du centre social à promouvoir et soutenir les initiatives des habitants</p>

► **Réalisation et animation d’une Plateforme ressource pour les acteurs locaux**

Mise en place d’un service « aide aux initiatives d’habitants »

Ce service aura pour objet de renseigner, orienter, accompagner tout porteur de projet participant de la vie sociale des quartiers

- Un fond documentaire et un collectage des aides aux projets possibles seront réalisés
- Une cartographie des partenaires et des aides matérielles et techniques possibles auprès du réseau associatif sera réalisée

► **Mise en place d’une commission d’« Aide aux projets d’intérêt collectif » proposant aides techniques, matérielles et financières à des initiatives d’habitants**

- Commission composée d’administrateurs et de bénévoles du centre social

► **Animer la commission des associations adhérentes au Projet centre social**

Animation d’une commission des associations réunissant les administrateurs des associations adhérentes au centre social, permettant d’améliorer l’accueil des associations dans le centre et de développer les alliances, améliorer l’accessibilité et le confort de l’accueil, informer et promouvoir les actions de chacun.

► **Animation d’un espace d’exposition dans le hall du centre social présentant les initiatives locales (présentation de projets associatifs ou individuels)**

Dans le cadre du plan d’aménagement de l’accueil, il sera prévu d’équiper le hall d’accueil d’un espace dédié à l’exposition d’initiatives collectives ou individuelles d’habitants. Une communication de ces expositions sera réalisée localement.

► **Formation des acteurs**

- Mise en place, pour les salariés et administrateurs chargés de ce volet du projet, d’une formation sur l’accompagnement de projet et des collectifs d’habitants
- Mise en place d’une rencontre annuelle d’échange et de capitalisation des expériences réunissant les porteurs de projet

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- Les habitants trouvent au centre social les leviers pour agir sur leur territoire
- Des projets d'intérêts collectifs se développent dans les quartiers
- L'engagement associatif se développe sur le territoire
- Que le centre social soit un espace ressource (information et méthodologie) pour les acteurs du territoire

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- La plateforme et les commissions sont actives
- 1 exposition par trimestre
- Au moins un projet accompagné par an

Modalités et supports d'évaluation :

- Compte rendu des commissions
- Bilan de formations
- Enquête de satisfaction des habitants

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Satisfaction des porteurs de projets sur l'aide apportée
- Satisfaction des associations sur la collaboration avec le centre social
- Impact des projets accompagnés sur le territoire
- Enrichissement des tissus associatifs locaux (en qualité de projet et en engagement individuel dans les associations)
- Evolution des compétences des acteurs

Quantitatifs :

- Fréquentation de la plateforme ressource
- Nombre de projets accompagnés
- Fréquentation de la commission des associations
- Nombre d'associations adhérentes au projet
- Nombre de projets exposés
- Fréquentation des expositions
- Fréquentation de la formation

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Commission des associations
- Commission Accueil

Secteur(s) concerné(s) pour l'animation :

- Accueil
- Adulte

Fiche action N° 4.2

Axe 4	Le centre social SAGARDIAN : un projet facilitant les initiatives locales, le partage des compétences et la transmission
Objectif Général	Favoriser la transmission et le partage des savoirs et savoirs faire
Objectif intermédiaire	Mise en place d'actions de transmission et de partage culturel (patrimoniale, historique, savoir-faire...)
<i>Il s'agit de.....</i>	Développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et bénévoles (Circulaire CNAF)
<i>Ce qui est en jeu...</i>	<i>La capacité du centre social à animer la vie sociale et le « vivre ensemble »</i>

► **Susciter les propositions de partage entre les habitants**

- Animation d'ateliers d'initiation, de découvertes, de partage
- Expositions de récit de vie, de voyage, de créations
- Organisation de temps de convivialité permettant le partage de coutumes, de traditions...

► **S'appuyer sur la mixité sociale du public accueilli à SAGARDIAN générée par nos actions pour animer les rencontres et le partage de culture et de savoir faire**

- Partage de cultures avec les ateliers FLE
- Atelier cuisine des régions et du monde
- Présentation des métiers, des passions, des cultures avec les parents des structures d'accueil de mineur (SMA et ALSH...)

► **Mise en place d'un Service d'Echange de Services entre les adhérents du centre social**

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- L'activité du centre social est principalement connue sous l'angle du partage et de l'entraide entre habitants plutôt que de la prestation et du service

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- 90 % des ateliers proposés par SAGARDIAN sont animés bénévolement par des habitants
- Augmentation de 10 % par an du nombre d'usager et d'ateliers
- Une action par an et par secteur de transmission et de partage culturel

Modalités et supports d'évaluation :

- Bilans des actions mises en place
- Evaluation du SES

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Liens générés entre les habitants
- Satisfaction des usagers
- Diversité des domaines de partage

Quantitatifs :

- Nombre d'action et fréquentation
- Typologie des publics impliqués

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Commission des bénévoles
- Groupe projet SES
- Réunions inter secteur

Secteur(s) concerné(s) pour l'animation :

- Tous les secteurs
- Secteur adulte

Fiche action N° 4.3

Axe 4	Le centre social SAGARDIAN: un projet facilitant les initiatives locales, le partage des compétences et la transmission
Objectif Général	Promouvoir le bénévolat et l'engagement dans le projet associatif (à tout âge)
Objectif intermédiaire	Soutenir le bénévolat dans notre projet
<i>Il s'agit de.....</i>	Développer la participation et la prise de responsabilités des usagers et bénévoles
<i>Ce qui est en jeu...</i>	De multiplier les possibilités, pour les habitants, à s'engager bénévolement dans le projet centre social

► Accompagner le bénévolat d'activité

Le Processus

Animation du protocole balisant l'accueil des bénévoles dans le Projet centre social « de la proposition de bénévolat à l'accompagnement dans l'action de bénévolat ».

Un temps de présentation et de sensibilisation sera mis en place annuellement avec l'ensemble des salariés du centre social.

L'écoute et l'évaluation

Animation de la Commission des Bénévoles réunissant l'ensemble des bénévoles de l'association tous les 2 mois afin d'échanger, d'initier des projets collectifs et d'améliorer les conditions de l'action bénévole dans le Projet centre social.

L'accompagnement

Le bénévole sera accompagné individuellement à deux niveaux :

- ☞ Un salarié référent du secteur d'animation dans lequel il intervient : Référent technique
- ☞ La référente Secteur Adulte s'assurera de la bonne intégration du bénévole dans la vie de l'association. Celui-ci veillera à le rencontrer très régulièrement afin d'évaluer avec lui de sa satisfaction de ce qu'il était venu chercher dans son bénévolat au centre social.

Réalisation d'un plan de formation des bénévoles.

La valorisation

- Création d'un article mensuel sur le site de l'association, dans la newsletters et dans le hall du centre social présentant un bénévole et son engagement dans l'association
 - Organisation de temps de convivialité pour les bénévoles et leur famille
 - Information et invitation aux manifestations et événements du centre social
- Analyse et présentation de l'engagement bénévole dans le rapport de l'AG et dans le bilan de chaque action

► Accompagner la gouvernance du projet

L'aire « Décisionnelle » (Conseil d'Administration et AG)

- Temps annuel de formation des administrateurs, bénévoles et salariés sur la gouvernance associative et l'animation du Projet centre social
- Suivi des procédures de contrôles et de décisions associant les administrateurs

L'aire « Stratégique » (animation du projet associatif) : évaluation et développement

- Mise en place, chaque année, d'un séminaire de travail associant administrateurs et salariés pour réaliser un point d'étape du contrat de projet et préparer en conséquence la rentrée suivante
- Participation des bénévoles et présentation du bilan annuel au Comité de pilotage du Projet centre social

L'aire « Opérationnelle ». Gestion des Ressources Humaines

- Mise en place d'une Commission Finances, chargée de préparer les éléments de décision du Conseil d'Administration et travaillera sur :
 - L'élaboration des budgets prévisionnels et leurs suivis
 - Le plan d'investissement
 - La préparation du rapport financier de l'Assemblée Générale
 - Participation et présentation des travaux au Comité de pilotage du Projet centre social
- Suivi de la Commission Ressources Humaines qui encadrera :
 - Les recrutements, les fiches de postes, lettres de missions et leurs évaluations individuelles annuelles
 - Les zones de délégation et de contrôle
 - La gestion du plan de formation
 - La relation avec les représentants du personnel
- Suivi du règlement intérieur de l'association et des notes de service

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- Que l'engagement bénévole dans le Projet centre social soit source de développement personnel
- Augmentation de l'engagement bénévole dans le projet centre social
- Toutes les générations sont représentées dans l'engagement bénévole que ce soit d'activité comme politique

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- Augmentation du nombre de bénévoles de 10 % par an
- 90% des activités du centre social sont animées par des bénévoles
- Augmentation de 10 % par an des bénéficiaires d'activités portées par des bénévoles
- 70 % au moins des bénévoles habitent Saint Jean de Luz
- 30 % des bénévoles sont issus des actions du centre social

Modalités et supports d'évaluation :

- Evaluation de la commission des bénévoles
- Rapport d'activité des secteurs

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Satisfaction des bénévoles
- Aisance des bénévoles dans le centre social
- Implication des bénévoles dans la vie du centre social
- Parcours et longévité des engagements bénévoles au sein du Projet centre social
- Origine des engagements bénévoles dans le projet

Quantitatifs :

- Nombre de bénévoles et de type de bénévolat (Porteur d'activité permanente, administrateurs, groupe de réflexion, « coups de main » ...)
- Nombre d'actions portées par les bénévoles
- Fréquentation de la Commission des Bénévoles
- Nombre de propositions de la Commission des Bénévoles au Conseil d'administration
- Nombre reçu de propositions de bénévolat et nombre de propositions transformées en actions.

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Conseil d'Administration
- Commission des bénévoles

Secteur (s) concernés (s) pour l'animation :

- Adulte
- Tous les secteurs

AXE 5 : LE CENTRE SOCIAL SAGARDIAN, UN PROJET ENGAGÉ VERS LES JEUNES GÉNÉRATIONS

Contribuer au développement et à l'épanouissement des enfants de la petite enfance à l'adolescence (adultes de demain)

Animer des espaces d'accueil complémentaires et propices au développement individuel et social de l'enfant

Accompagner la parentalité

Favoriser la transmission et le soutien des adultes vers les plus jeunes

Favoriser la disponibilité des adultes vers les jeunes

Intégrer les jeunes dans l'animation et la gouvernance du projet centre social

Les actions du projet envers la jeunesse

Les jeunes dans la gouvernance du projet centre social

Accompagner les enfants dans leur parcours d'apprentissage

Accompagner la scolarité et les actions de formation des jeunes

Action de développement culturel

Valoriser les compétences des jeunes

Fiche action N° 5.1.1

Axe 5	Le centre social SAGARDIAN : Un projet engagé vers les jeunes générations
Objectif Général	Contribuer au développement et à l'épanouissement des enfants de la petite enfance à l'adolescence (adultes de demain)
Objectif intermédiaire	Animer des espaces d'accueil complémentaires et propices au développement individuel et social de l'enfant
<i>Il s'agit de.....</i>	<i>Développer des actions et/ou services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations de solidarité inter familiales (Référentiel famille CNAF)</i>
<i>Ce qui est en jeu...</i>	<i>S'assurer que l'offre d'accueil d'enfants permettent : la co-éducation, le répit parental, la prise en compte des contraintes du parent</i>

- **Plan de formation sur les postures professionnelles inhérentes aux structures d'action**
 - Elaboration d'un plan de formation des acteurs
 - Développer la bibliothèque professionnelle des structures
 - Mise en place de séance de supervision

- **Travail de passerelle entre les services d'accueil**
 - Mise en place de journées passerelles entre les structures d'accueil
 - Mise en place de projets communs
 - Animation d'actions intergénérationnelles
 - Mise en place de temps de liaison entre les structures afin d'aborder l'évolution et le contexte de l'enfant accueilli

- **Analyse de nos pratiques en tant que structures d'accueil au sein d'un projet centre social, faire valoir notre expertise et participer à la veille institutionnelle du territoire**

- **Elaborer les projets de structure d'accueil en référence du projet Centre social**
 - Animer le « vivre ensemble »
 - Favoriser le "consommer autrement"
 - Favoriser l'épanouissement personnel et l'ouverture culturelle
 - Accompagner les initiatives collectives et solidaires
 - Favoriser la transmission et le partage des savoirs et savoirs faire
 - Promouvoir le bénévolat et l'engagement dans le projet associatif (à tout âge)
 - Contribuer au développement et à l'épanouissement des enfants de l'enfance à l'adolescence (adultes de demain)

- **Formaliser la procédure de 1er accueil de l'enfant et du parent**
 - Organisation dès l'inscription et/ou des premières séances d'accueil d'un temps (individuel ou collectif) expliquant les intentions de la structure et permettant le début d'un parcours au sein de l'association

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- Améliorer la qualité de l'accueil de l'enfant et du parent
- Proposer une approche globale de l'enfant et de sa famille

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- SAGARDIAN est reconnu par les parents comme un projet associatif permettant la construction de son enfant
- Le parcours de la famille est lisible au sein de l'association

Modalités et supports d'évaluation :

- Evaluation réalisée lors de la commission des parents
- Evaluation annuelle du personnel
- Bilan des actions passerelles engagées

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Satisfaction des parents
- Aisance des enfants au sein des accueils
- Aisance des équipes dans la collaboration entre services

Quantitatifs :

- Fréquentation des enfants
- Fréquentation de la commission des parents
- Nombre d'action passerelle entre les services

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Réunion inter secteur
- Commission des parents

Secteur(s) concerné(s) pour l'animation :

- Petite enfance
- Enfance
- Ados
- Familles

Fiche action N° 5.1.2

Axe 5	Le centre social SAGARDIAN : Un projet engagé vers les jeunes générations
Objectif Général	Contribuer au développement et à l'épanouissement des enfants de la petite enfance à l'adolescence (adultes de demain)
Objectif intermédiaire	Accompagner la parentalité
<i>Il s'agit de.....</i>	<i>Développer des actions et/ou services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations de solidarité inter familiales (Référentiel famille CNAF)</i>
<i>Ce qui est en jeu...</i>	<i>L'aide à la fonction parentale</i>

1. Faciliter l'accès pour les parents aux supports de développement de leur enfant

- Recenser et informer les parents des offres locales en termes d'aide, de loisirs, de services
- Organisation de départs collectifs en vacances familiales
- Organisation de journée de découverte de nos actions et services en direction de l'enfance et de la parentalité

2. Proposer des outils de compréhension de l'évolution de l'enfant et de l'exercice de la parentalité

- Organisation de conférences débat sur les questions de la parentalité
- Podcast, réseaux sociaux...

3. Créer des espaces d'écoute et d'accompagnement à la fonction parentale

- Organisation de « Café des parents » au centre social mais aussi au sein des quartiers et des communes du territoire
- Proposition d'un espace d'écoute des parents dans les structures d'accueil ou au centre social
- Animation d'un LAEP, d'atelier Parents Enfants, Groupe de paroles autour sur les thématiques de la grossesse, de l'allaitement...

4. Promouvoir la place des parents dans le parcours de leur enfant au sein du projet centre social

- Mise en place d'une commission « Parents » permettant l'expression et l'échange avec les parents des structures d'accueil du centre social

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- Les parents investissent le centre social sur sa capacité à répondre à leurs questionnements liés à la fonction parentale
- Les parents s'investissent dans la gouvernance de notre projet

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- La commission des parents se réunit au moins une fois par trimestre et agit sur la gouvernance de nos projets liés à l'accueil des enfants et à la parentalité

Modalités et supports d'évaluation :

- Enquête de satisfaction auprès des parents
- Bilan des actions

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Implication des parents dans l'action du projet
- Satisfaction des parents sur la qualité de l'écoute et la pertinence des réponses apportées par le centre social
- Reconnaissance de l'action du centre social par les partenaires et orientations
- Typologie des familles

Quantitatifs :

- Nombre d'actions mises en place et fréquentation
- Fréquentation de la commission des parents
- Nombre de « Café des parents » organisé et fréquentation
- Nombre de conférence débat

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Réunion inter secteur
- Commission des parents
- Conseil d'administration

Secteur(s) concerné(s) pour l'animation :

- Famille
- Petite enfance
- Enfance
- Ados
- Accueil
- Communication

Fiche action N° 5.2

Axe 5	Le centre social SAGARDIAN : Un projet engagé vers les jeunes générations
Objectif Général	Favoriser la transmission et le soutien des adultes vers les plus jeunes
Objectif intermédiaire	<i>A travers des espaces et des projets spécifiques, accompagner les enfants et adolescents du territoire à devenir des adultes citoyens (Projet associatif SAGARDIAN)</i>
<i>Il s'agit de.....</i>	<i>Apporter aux jeunes les clefs de compréhension ainsi que les espaces leur permettant d'investir leur environnement</i>
<i>Ce qui est en jeu...</i>	L'avenir du projet associatif SAGARDIAN

1. Favoriser la disponibilité des adultes vers les jeunes

- Développer le bénévolat des adultes dans les actions « jeunesse » (CLAS, Animation au sein de l'ALSH ou SMA, Aide aux « chantiers Jeunes » ...)
- Mise en place d'un service de Parrainage d'étude
- Organisation de séance de débats intergénérationnels

2. Les actions du centre social envers la jeunesse

- Développement du secteur ados (capacité d'accueil, encadrement, moyens...)
- Mise en place d'ateliers de loisirs et pratiques culturelles hebdomadaires (hors vacances) correspondant aux aspirations des jeunes

3. Les jeunes dans l'animation et la gouvernance du projet centre social

- Mise en place d'un Comité des jeunes en lien avec les instances décisionnelles de l'association
- Sollicitation et implication des jeunes dans l'organisation des événements de l'association
- Impliquer, intégrer, accompagner les jeunes dans le bénévolat au sein de l'association

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- Les jeunes investissent le projet Centre social
- L'animation du projet centre social s'appuie sur les échanges intergénérationnels

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- Moyenne d'âge du Conseil d'Administration et des commissions de pilotage baisse
- La commission des jeunes se réunit trimestriellement et agit sur les débats du Conseil d'Administration
- Les jeunes sont présents dans l'élaboration et l'animation des événements du centre social
- Mise en place d'un projet intergénérationnelle par an

Modalités et supports d'évaluation :

- Evaluation la commission jeune du centre social
- Apport e la commission Jeunes au conseil d'administration
- Analyse de la fréquentation des jeunes
- Bilan des actions entreprises

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Satisfaction des jeunes
- Implication des jeunes
- Implication des adultes et nature des collaborations
- Parcours des jeunes au sein du projet centre social

Quantitatifs :

- Nombre de jeunes impliqué dans les actions du Projet centre social
- Fréquentation de la commission Jeune
- Nombre de projet initiés par les jeunes
- Evolution de la moyenne d'âge du Conseil d'Administration et des commissions

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Commission des jeunes
- Commission des bénévoles
- Conseil d'administration

Secteur(s) concernés(s) pour l'animation :

- Jeunesse
- Adultes

Fiche action N° 5.3

Axe 5	Le centre social SAGARDIAN : Un projet engagé vers les jeunes générations
Objectif Général	Accompagner les enfants dans leur parcours d'apprentissage
Objectif intermédiaire	Favoriser l'acquisition par les jeunes de ressources essentielles pour soutenir leur épanouissement
<i>Il s'agit de.....</i>	<p><i>Développer des liens avec les établissements scolaires et les dispositifs existants afin de participer à la prévention du décrochage scolaire</i></p> <p><i>Permettre aux jeunes d'être dans une dynamique de projets pour réaliser collectivement des actions à moyen et long terme</i></p> <p><i>(Convention CD 64, Mission Prévention Jeunes)</i></p>
<i>Ce qui est en jeu...</i>	<i>La construction des adultes de demain</i>

❖ **Accompagner la scolarité et les actions de formation des jeunes**

- Animation d'ateliers de soutien à la scolarité
- Organisation de sessions de préparation aux examens (préparation à l'oral...)
- Accompagnement à la recherche de stages
- Sessions de formation professionnelle en lien avec les partenaires locaux (découverte des métiers, stage en immersion, ...)
- Activités de développement personnel (l'anglais par le jeu, Théâtre pour la capacité à s'exprimer en public, animation de débats pour savoir argumenter et débattre, analyse critique, ...)

❖ **Action de développement culturel**

- Organiser des actions culturelles et écologiques qui permettent aux jeunes de 11 à 25 ans de s'impliquer dans des projets artistiques, éducatifs et citoyens et autour de la protection et de la valorisation de leur environnement local.
 - Ateliers d'expression artistique autour de l'environnement local (peinture, sculpture...)
 - Sorties culturelles et écologiques de proximité (exploration de la biodiversité locale, visites de parcs naturels ou de fermes locales)
 - Projets de valorisation du territoire à travers l'art et la culture (création de fresques murales représentant le quartier, expositions sur l'environnement local)
 - Participation à des initiatives locales (projets de nettoyage de quartier, plantations d'arbres, chantier éco...)
 - Ateliers de sensibilisation à l'environnement (écosystèmes locaux, recyclage, biodiversité) et ateliers pratiques sur la préservation de la nature
 - Découverte des sciences avec l'intervention des « Petits débrouillards »

❖ Valoriser les compétences des jeunes

- Mettre en place des actions et des projets collectifs permettant aux jeunes de prendre conscience de leurs compétences, de les valoriser et de les développer à travers des initiatives locales et des actions de bénévolat, tout en renforçant leur engagement citoyen
 - Recenser les actions potentielles de bénévolat des jeunes au sein de SAGARDIAN : permettre aux jeunes de s'investir dans des missions de bénévolat en fonction de leur possibilité
 - Rencontres avec des structures partenaires : Collaborer avec des associations locales et des structures d'accueil de bénévoles pour offrir aux jeunes des opportunités concrètes de s'impliquer.
 - Suivi et accompagnement personnalisés : encadrer les jeunes dans leur démarche bénévole ou de gestion de projet, avec un suivi personnalisé et des bilans réguliers pour évaluer leurs progrès.

IMPACTS

Changements ou évolutions attendus

- Un axe du projet centre social est dédié à la jeunesse

Résultats significatifs attendus à la fin du contrat :

- Participation des jeunes 11-16 ans à des actions culturelles et environnementales locales
- Organisation d'au moins 3 actions de développement culturel par an associant les jeunes
- Une action bénévole des jeunes pour le centre social par an

Modalités et supports d'évaluation :

- Bilans des actions mises en place
- Evaluations des accompagnements scolaires

Indicateurs d'évaluation :

Qualitatifs :

- Satisfaction des jeunes
- Evolution des jeunes perçue par leur entourage (parents, professeurs...)
- Degrés d'autonomie, d'engagement citoyen et de participation des jeunes aux activités du centre social

Quantitatifs :

- Fréquentation aux actions mises en place
- Nombre d'actions mises en place

PILOTAGE

Instances du projet centre social mobilisées pour le pilotage :

- Commission « jeunes »
- Réunions inter secteur
- Commission des bénévoles

Secteur (s) concernés (s) pour l'animation :

- Jeunesse
- Adultes
- Accueil

